



The European Agricultural Fund for Rural Development:
Europe investing in rural areas



Rapport annuel de mise en œuvre

France - Rural Development Programme (Regional) - Pays de la Loire

Rapport annuel de mise en œuvre	
Période	01/01/2014 - 31/12/2015 ¹
Version	2015.1
Statut - Nœud actuel	Accepté par la CE - European Commission
Référence nationale	
Date d'approbation par le comité de suivi	10/06/2016
Version du programme en vigueur	
CCI	2014FR06RDRP052
Type de programme	Programme de développement rural
Pays	France
Région	Pays de la Loire
Période de programmation	2014 - 2020
Version	1.3
Numéro de la décision	C(2015)6093
Date de la décision	28/08/2015
Autorité de gestion	Conseil régional des Pays de la Loire
Organisme de coordination	Agence de Services et de Paiement / Mission de coordination des organismes payeurs des fonds agricoles

¹ La version 2015 du rapport annuel de mise en œuvre, à présenter le 30 juin 2016 au plus tard, doit couvrir les années civiles 2015 et 2014.

Table des matières

1. KEY INFORMATION ON IMPLEMENTATION OF THE PROGRAMME AND ITS PRIORITIES	5
1.a) Financial Data	5
1.b) Common and programme-specific indicators and quantified target values	5
1.b1) Overview table.....	5
1.b2) Detail table.....	10
1.c) Informations clés sur la mise en œuvre du PDR sur la base des données issues des points a) et b)	21
1.d) Informations clés sur les progrès réalisés par rapport aux valeurs intermédiaires définies dans le cadre de performance sur la base du tableau F (à partir de 2017).....	35
1.e) Autre élément spécifique du PDR [facultatif]	35
2. THE PROGRESS IN IMPLEMENTING THE EVALUATION PLAN.....	37
2.a) Description de toutes les modifications apportées au plan d'évaluation, dans le PDR au cours de l'exercice, avec leur justification.	37
2.b) Description des activités d'évaluation menées au cours de l'année (en ce qui concerne la section 3 du plan d'évaluation).	37
2.c) Description des activités entreprises dans le cadre de la fourniture et de la gestion des données (concernant la section 4 du plan d'évaluation).	38
2.d) Une liste des évaluations réalisées, y compris des références à l'adresse où elles ont été publiées en ligne.....	39
2.e) Un résumé des évaluations réalisées mettant l'accent sur les constatations de l'évaluation.	40
2.f) Description des activités de communication entreprises dans le cadre de la publicité donnée aux conclusions de l'évaluation (concernant la section 6 du plan d'évaluation).....	40
2.g) Description du suivi donné aux résultats de l'évaluation (en ce qui concerne la section 6 du plan d'évaluation).	41
3. ISSUES WHICH AFFECT THE PERFORMANCE OF THE PROGRAMME AND THE MEASURES TAKEN.....	42
3.a) Description des mesures prises pour assurer la qualité et l'efficacité de la mise en œuvre du programme	42
3.b) Quality and efficient delivery mechanisms	47
4. STEPS TAKEN TO IMPLEMENT TECHNICAL ASSISTANCE AND PROGRAMME PUBLICITY REQUIREMENTS.....	49
4.a) Action taken and state of play as regards the establishment of the NRN and the implementation of its action plan.....	49
4.a1) Mesures prises et état d'avancement en ce qui concerne la mise en place du RRN (structure de gouvernance et unité d'appui au réseau).....	49
4.a2) Mesures prises et état d'avancement en ce qui concerne la mise en œuvre du plan d'action	49
4.b) Les mesures prises pour assurer la publicité du programme [article 13 du règlement d'exécution (UE) n° 808/2014 de la Commission]	49
5. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE.....	51

5.a) Critères non respectés des conditions ex ante générales.....	51
5.b) Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante générales applicables	52
5.c) Critères non respectés des conditions ex ante thématiques	53
5.d) Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante thématiques applicables.....	54
5.e) Informations supplémentaires (facultatives) pour compléter celles figurant dans le tableau «Actions menées»	55
6. DESCRIPTION DE LA MISE EN ŒUVRE DES SOUS-PROGRAMMES	56
7. ASSESSMENT OF THE INFORMATION AND PROGRESS TOWARDS ACHIEVING THE OBJECTIVES OF THE PROGRAMME	56
8. IMPLEMENTATION OF ACTIONS TO TAKE INTO ACCOUNT THE PRINCIPLES SET OUT IN ARTICLES 5, 7 AND 8 OF REGULATION (EU) NO 1303/2013.....	56
8.a) Promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes et de la non-discrimination [article 7 du règlement (UE) n° 1303/2013].....	56
8.b) Développement durable [article 8 du règlement (UE) n° 1303/2013].....	56
8.c) Rôle des partenaires visés à l'article 5 du règlement (UE) n° 1303/2013 lors de la mise en œuvre du programme	56
9. PROGRÈS ACCOMPLIS EN VUE DE GARANTIR UNE APPROCHE INTÉGRÉE DE L'UTILISATION DU FEADER ET DES AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'UNION.....	56
10. REPORT ON IMPLEMENTATION OF FINANCIAL INSTRUMENTS (ARTICLE 46 OF REGULATION (EU) NO 1303/2013).....	56
11. ENCODING TABLES FOR COMMON AND PROGRAMME-SPECIFIC INDICATORS AND QUANTIFIED TARGET VALUES.....	57
11.a) Tableau A: dépenses engagées par mesure et par domaine prioritaire	57
11.b) Tableau B: indicateurs de réalisation par mesure et par domaine prioritaire	60
11.b1) Tableau B1: réalisations accomplies (rapport annuel de mise en œuvre) – DONNÉES CUMULÉES	60
11.b2) Tableau B2.1: réalisations Leader accomplies (rapport annuel de mise en œuvre) – DONNÉES CUMULÉES	99
11.b3) Tableau B2.2: données Leader pour suivre les contributions au principal domaine prioritaire – DONNÉES CUMULÉES	103
11.b4) Tableau B2.3: suivi de l'assistance technique – DONNÉES CUMULÉES.....	104
11.b5) Tableau B3: suivi annuel des mesures par zone, multi-annuelles et par unité de gros bétail (rapport annuel de mise en œuvre) – DONNÉES ANNUELLES	106
11.b6) Tableau B4: total des dépenses publiques des opérations ayant une contribution supplémentaire à d'autres domaines prioritaires (rapport annuel de mise en œuvre) – DONNÉES CUMULÉES	120
11.c) Tableau C: ventilation pour les réalisations et les mesures par type de zone, de sexe et/ou d'âge – DONNÉES CUMULÉES	123
11.c1) Tableau C1.1: suivi des réalisations ventilées par type de zone – DONNÉES CUMULÉES.....	123
11.c2) Tableau C1.2 – DONNÉES CUMULÉES.....	127
11.c3) Tableau C1.3 – DONNÉES CUMULÉES.....	128
11.c4) Tableau C2.1: suivi des réalisations ventilées par âge et genre – DONNÉES CUMULÉES.....	130

11.c5) Tableau C2.2: suivi des réalisations ventilées par type de secteur agricole – DONNÉES CUMULÉES	145
11.c6) Tableau C2.3: suivi des réalisations ventilées par taille – DONNÉES CUMULÉES	152
11.d) Tableau D: progrès dans la réalisation des objectifs	157
11.e) Tableau E: suivi des mesures transitoires – DONNÉES ANNUELLES	160
11.f) Tableau F: réalisation des indicateurs du cadre de performance.....	161
11.f1) Tableau F1: indicateurs du cadre de performance.....	161
11.f2) Tableau F2: autres indicateurs du cadre de performance	164
11.g) Tableau G: indicateurs spécifiques à un programme.....	165
11.g1) Tableau G1: tableau des objectifs spécifiques.....	165
11.g2) Tableau G2: tableau des réalisations spécifiques	166
12. DOCUMENTS.....	168

1. KEY INFORMATION ON IMPLEMENTATION OF THE PROGRAMME AND ITS PRIORITIES

1.a) Financial Data

Voir les documents joints

1.b) Common and programme-specific indicators and quantified target values

1.b1) Overview table

Focus Area 1A			
Target indicator name	Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023
T1: pourcentage des dépenses relevant des articles 14, 15 et 35 du règlement (UE) n° 1305/2013 dans le total des dépenses au titre du PDR (domaine prioritaire 1A)			1,90

Focus Area 1B			
Target indicator name	Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023
T2: nombre total d'opérations de coopération soutenues au titre de la mesure de coopération [article 35 du règlement (UE) n° 1305/2013] (groupes, réseaux/pôles, projets pilotes...) (domaine prioritaire 1B)		0,00	29,00

Focus Area 1C			
Target indicator name	Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023
T3: nombre total de participants formés en vertu de l'article 14 du règlement (UE) n° 1305/2013 (domaine prioritaire 1C)			9 200,00

Focus Area 2A					
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023	
T4: pourcentage d'exploitations agricoles bénéficiant d'un soutien au titre du PDR pour des investissements dans la restructuration ou la modernisation (domaine prioritaire 2A)		2,43	0,01	10,77	
Combinations of measures	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
M01					2 004 000,00
M02					250 000,00
M04	28 479 382,61	33,97	28 000,00	0,03	83 837 435,00
Total	28 479 382,61	33,08	28 000,00	0,03	86 091 435,00

Focus Area 2B					
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)		Realised 2015	Target 2023
T5: pourcentage d'exploitations agricoles avec un plan d'entreprise/des investissements pour les jeunes agriculteurs soutenus par le PDR (domaine prioritaire 2B)		3,87		1,39	15,06
Combinations of measures	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
M01					200 400,00
M02					675 000,00
M06	14 798 469,83	15,17	6 093 325,00	6,25	97 520 000,00
Total	14 798 469,83	15,04	6 093 325,00	6,19	98 395 400,00

Focus Area 3A					
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)		Realised 2015	Target 2023
Pourcentage d'entreprises agro-alimentaires percevant un soutien pour la transformation et la commercialisation de produits agricoles (%)				0,00	7,31
Combinations of measures	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
M01					100 200,00
M02					210 000,00
M04	2 125 437,16	3,47	0,00	0,00	61 320 755,00
M16					7 704 000,00
Total	2 125 437,16	3,07	0,00	0,00	69 334 955,00

Priority P4					
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)		Realised 2015	Target 2023
T9: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion soutenant la biodiversité et/ou la préservation des paysages (domaine prioritaire 4A)				4,14	11,48
T10: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion de l'eau (domaine prioritaire 4B)				3,45	11,36
T12: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion des sols et/ou à prévenir l'érosion des sols (domaine prioritaire 4C)				3,35	8,96
Combinations of measures	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
M01					1 603 200,00
M02					250 000,00
M04	131 239,85	26,14	0,00	0,00	502 001,00
M07					3 641 321,00
M10	10 649 505,50	5,73	10 450 424,00	5,62	185 913 333,00
M11					81 600 000,00
M13	1 309 331,00	6,38	1 309 301,00	6,38	20 533 333,00
Total	12 090 076,35	4,11	11 759 725,00	4,00	294 043 188,00

Focus Area 5A					
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)		Realised 2015	Target 2023
T14: pourcentage des terres irriguées passant à un système d'irrigation plus efficace (domaine prioritaire 5A)				0,00	6,04
Combinations of measures	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
M01					100 200,00
M02					25 000,00
M04	69 754,88	0,70	0,00	0,00	10 000 000,00
Total	69 754,88	0,69	0,00	0,00	10 125 200,00

Focus Area 5B					
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)		Realised 2015	Target 2023
T15: total des investissements (€) dans l'efficacité énergétique (domaine prioritaire 5B)		23 297 420,83		477 764,98	278 000 000,00
Combinations of measures	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
M01					250 500,00
M02					50 000,00
M04	7 285 892,21	7,24	138 783,27	0,14	100 574 731,00
Total	7 285 892,21	7,22	138 783,27	0,14	100 875 231,00

Focus Area 5C					
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)		Realised 2015	Target 2023
T16: total des investissements (€) dans la production d'énergie renouvelable (domaine prioritaire 5C)		414 832,17		0,00	35 151 000,00
Combinations of measures	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
M01					250 500,00
M02					25 000,00
M04	176 105,36	38,88	0,00	0,00	452 979,00
M06			0,00	0,00	2 830 189,00
Total	176 105,36	4,95	0,00	0,00	3 558 668,00

Focus Area 5E					
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)		Realised 2015	Target 2023
T19: pourcentage des terres agricoles et forestières sous contrats de gestion contribuant à la séquestration et à la conservation du carbone (domaine prioritaire 5E)				0,00	0,02
Combinations of measures	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
M01					501 000,00
M02					25 000,00
M08	188 369,33	8,02			2 350 000,00
M16					500 000,00
Total	188 369,33	5,58			3 376 000,00

Focus Area 6B

Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023	
T21: pourcentage de la population rurale concernée par les stratégies de développement local (domaine prioritaire 6B)			82,79	77,35	
T23: emplois créés dans les projets soutenus (Leader) (domaine prioritaire 6B)			0,00	150,00	
Combinations of measures	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
M19					90 000 000,00
Total					90 000 000,00

1.b2) Detail table

Focus Area 1A			
Target indicator name	Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023
T1: pourcentage des dépenses relevant des articles 14, 15 et 35 du règlement (UE) n° 1305/2013 dans le total des dépenses au titre du PDR (domaine prioritaire 1A)			1,90

Focus Area 1B			
Target indicator name	Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023
T2: nombre total d'opérations de coopération soutenues au titre de la mesure de coopération [article 35 du règlement (UE) n° 1305/2013] (groupes, réseaux/pôles, projets pilotes...) (domaine prioritaire 1B)		0,00	29,00

Focus Area 1C			
Target indicator name	Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023
T3: nombre total de participants formés en vertu de l'article 14 du règlement (UE) n° 1305/2013 (domaine prioritaire 1C)			9 200,00

Focus Area 2A					
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023	
T4: pourcentage d'exploitations agricoles bénéficiant d'un soutien au titre du PDR pour des investissements dans la restructuration ou la modernisation (domaine prioritaire 2A)		2,43	0,01	10,77	
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
2A total	28 479 382,61	33,08	28 000,00	0,03	86 091 435,00
M01	Total public expenditure				
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
					2 004 000,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
	M01.1	O1 - Total des dépenses publiques			1 652 000,00
O12 - Nombre de participants aux formations				3 680,00	
M02	Total public expenditure				
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
					250 000,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
	M02.1	O13 - Nombre de bénéficiaires conseillés			500,00
M04	Total public expenditure				
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
	28 479 382,61	33,97	28 000,00	0,03	83 837 435,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
	M04.1	O2 - Total des investissements	243 382,02	0,05	500 000 000,00
O1 - Total des dépenses publiques		28 000,00	0,03	83 837 435,00	
O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		2,00	0,05	3 700,00	

Focus Area 2B					
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023	
T5: pourcentage d'exploitations agricoles avec un plan d'entreprise/des investissements pour les jeunes agriculteurs soutenus par le PDR (domaine prioritaire 2B)		3,87	1,39	15,06	
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
2B total	14 798 469,83	15,04	6 093 325,00	6,19	98 395 400,00
M01	Total public expenditure				
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
					200 400,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
	M01.1	O1 - Total des dépenses publiques			165 200,00
O12 - Nombre de participants aux formations				368,00	
M02	Total public expenditure				
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
					675 000,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
	M02.1	O13 - Nombre de bénéficiaires conseillés			1 350,00
M06	Total public expenditure				
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
	14 798 469,83	15,17	6 093 325,00	6,25	97 520 000,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
		O2 - Total des investissements	0,00	0,00	1 480 000 000,00
	M06.1	O1 - Total des dépenses publiques	6 093 325,00	6,25	97 520 000,00
O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		478,00	9,24	5 175,00	

Focus Area 3A					
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023	
Pourcentage d'entreprises agro-alimentaires percevant un soutien pour la transformation et la commercialisation de produits agricoles (%)			0,00	7,31	
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
3A total	2 125 437,16	3,07	0,00	0,00	69 334 955,00
M01	Total public expenditure				
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
					100 200,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
	M01.1	O1 - Total des dépenses publiques			82 600,00
O12 - Nombre de participants aux formations				184,00	
M02	Total public expenditure				
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
					210 000,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
	M02.1	O13 - Nombre de bénéficiaires conseillés			400,00
M04	Total public expenditure				
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
	2 125 437,16	3,47	0,00	0,00	61 320 755,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
	M04.1, M04.2	O2 - Total des investissements			295 000 000,00
O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues				180,00	
M16	Total public expenditure				
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
					7 704 000,00

Priority P4					
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023	
T9: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion soutenant la biodiversité et/ou la préservation des paysages (domaine prioritaire 4A)			4,14	11,48	
T10: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion de l'eau (domaine prioritaire 4B)			3,45	11,36	
T12: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion des sols et/ou à prévenir l'érosion des sols (domaine prioritaire 4C)			3,35	8,96	
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
P4 total	12 090 076,35	4,11	11 759 725,00	4,00	294 043 188,00
Total public expenditure					
M01	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
					1 603 200,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
	M01.1	O1 - Total des dépenses publiques			
O12 - Nombre de participants aux formations					2 944,00
Total public expenditure					
M02	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
					250 000,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
	M02.1	O13 - Nombre de bénéficiaires conseillés			
Total public expenditure					
M04	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
	131 239,85	26,14	0,00	0,00	502 001,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
	M04.4	O2 - Total des investissements			
O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues					56,00
Total public expenditure					
M07	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
					3 641 321,00
Total public expenditure					
M10	Committed expenditure (year	Level of implementation	Realised expenditure	Level of implementation	Planned expenditure from

	2015)	(committed) (%)	(year 2015)	(realised) (%)	RDP
	10 649 505,50	5,73	10 450 424,00	5,62	185 913 333,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
	M10.1	O5 - Superficie totale (ha)			136 000,00
M11	Total public expenditure				
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
					81 600 000,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
	M11.1	O5 - Superficie totale (ha)			48 000,00
M11.2	O5 - Superficie totale (ha)			66 000,00	
M13	Total public expenditure				
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
	1 309 331,00	6,38	1 309 301,00	6,38	20 533 333,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
M13.2	O5 - Superficie totale (ha)			19 730,00	

Focus Area 5A					
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023	
T14: pourcentage des terres irriguées passant à un système d'irrigation plus efficace (domaine prioritaire 5A)			0,00	6,04	
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
5A total	69 754,88	0,69	0,00	0,00	10 125 200,00
M01	Total public expenditure				
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
					100 200,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
	M01.1	O1 - Total des dépenses publiques			82 600,00
O12 - Nombre de participants aux formations				184,00	
M02	Total public expenditure				
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
					25 000,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
	M02.1	O13 - Nombre de bénéficiaires conseillés			50,00
M04	Total public expenditure				
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
	69 754,88	0,70	0,00	0,00	10 000 000,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
		O2 - Total des investissements			50 200 000,00
		O5 - Superficie totale (ha)			8 625,00
M04.1, M04.3	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues			67,00	

Focus Area 5B					
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023	
T15: total des investissements (€) dans l'efficacité énergétique (domaine prioritaire 5B)		23 297 420,83	477 764,98	278 000 000,00	
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
5B total	7 285 892,21	7,22	138 783,27	0,14	100 875 231,00
Total public expenditure					
M01	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
					250 500,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
	M01.1	O1 - Total des dépenses publiques			206 500,00
O12 - Nombre de participants aux formations				460,00	
Total public expenditure					
M02	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
					50 000,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
	M02.1	O13 - Nombre de bénéficiaires conseillés			100,00
Total public expenditure					
M04	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
	7 285 892,21	7,24	138 783,27	0,14	100 574 731,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
		O2 - Total des investissements	477 764,98	0,17	278 000 000,00
	M04.1, M04.2, M04.3	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	20,00	1,01	1 990,00

Focus Area 5C					
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023	
T16: total des investissements (€) dans la production d'énergie renouvelable (domaine prioritaire 5C)		414 832,17	0,00	35 151 000,00	
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
5C total	176 105,36	4,95	0,00	0,00	3 558 668,00
Total public expenditure					
M01	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
					250 500,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
	M01.1	O1 - Total des dépenses publiques			206 500,00
O12 - Nombre de participants aux formations				460,00	
Total public expenditure					
M02	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
					25 000,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
	M02.1	O13 - Nombre de bénéficiaires conseillés			50,00
Total public expenditure					
M04	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
	176 105,36	38,88	0,00	0,00	452 979,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
		O2 - Total des investissements			1 000 000,00
	M04.1, M04.3	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues			110,00
Total public expenditure					
M06	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
			0,00	0,00	2 830 189,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
		O2 - Total des investissements			34 151 000,00
		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues			8,00
M06.2, M06.4	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus			3,00	

Focus Area 5E					
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023	
T19: pourcentage des terres agricoles et forestières sous contrats de gestion contribuant à la séquestration et à la conservation du carbone (domaine prioritaire 5E)			0,00	0,02	
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
5E total	188 369,33	5,58			3 376 000,00
M01	Total public expenditure				
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
					501 000,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
	M01.1	O1 - Total des dépenses publiques			413 000,00
O12 - Nombre de participants aux formations				920,00	
M02	Total public expenditure				
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
					25 000,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
	M02.1	O13 - Nombre de bénéficiaires conseillés			50,00
M08	Total public expenditure				
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
	188 369,33	8,02			2 350 000,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
	M08.2	O1 - Total des dépenses publiques			1 000 000,00
		O5 - Superficie totale (ha)			400,00
M08.5	O1 - Total des dépenses publiques			1 350 000,00	
	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues			208,00	
M16	Total public expenditure				
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
					500 000,00

Focus Area 6B					
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023	
T21: pourcentage de la population rurale concernée par les stratégies de développement local (domaine prioritaire 6B)			82,79	77,35	
T23: emplois créés dans les projets soutenus (Leader) (domaine prioritaire 6B)			0,00	150,00	
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
6B total					90 000 000,00
Total public expenditure					
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
					90 000 000,00
Output indicators					
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
M19		O18 - Population concernée par les groupes d'action locale	1 926 358,00	107,02	1 800 000,00
		O19 - Nombre de groupes d'action locale sélectionnés	28,00	93,33	30,00
	M19.1	O1 - Total des dépenses publiques			427 500,00
	M19.2	O1 - Total des dépenses publiques			67 685 000,00
	M19.3	O1 - Total des dépenses publiques			937 500,00
	M19.4	O1 - Total des dépenses publiques			20 950 000,00

1.c) Informations clés sur la mise en œuvre du PDR sur la base des données issues des points a) et b)

Conformément au règlement (UE) n°1310/2013, l'année 2014 a représenté une année de transition entre les périodes de programmation 2007-2013 et 2014-2020. Il a ainsi été possible de prendre des engagements en 2014 sur l'enveloppe de crédits FEADER 2014-2020 en application des règles du PDRH 2007-2013 pour certains dispositifs, dans l'attente de l'adoption du Programme de développement rural régional (PDRR) 2014-2020, intervenue le 28 août 2015.

L'année 2015 a, quant à elle, été consacrée pleinement au démarrage de la nouvelle programmation. Ainsi 26 règlements d'intervention ou d'appel à projets ont été adoptés par la commission permanente du Conseil régional afin de préciser certains aspects des fiches mesures du PDRR. Les documents de gestion (les formulaires et les notices de demande d'aide, les rapports d'instruction, les modèles d'engagement juridique, les formulaires et les notices de demandes de paiement, les certificats de service fait, les rapports de visite sur place...) ont été préparés par la Région en lien avec les services instructeurs pour permettre le dépôt et l'instruction des dossiers relevant de nombreux types d'opérations.

Les outils informatiques (Osiris) ont également été déployés de façon simplifiée au cours du second semestre 2015 afin de permettre l'engagement des dossiers relevant de types d'opérations jugés « prioritaires ».

Domaine prioritaire 2A

Deux types d'opérations contribuent directement au DP 2A qui vise l'amélioration de la compétitivité des exploitations agricoles.

- **04.01.01 : Investissements dans les bâtiments d'élevage**

Ce type d'opérations vise à accompagner les investissements pour développer la performance économique, favoriser la préservation de l'environnement et améliorer les conditions de travail des filières bovin, ovin, caprin, équin, porcine, avicole et cunicole; ceci par la modernisation des bâtiments, le développement d'une démarche agroécologique, l'amélioration de la performance énergétique, l'amélioration de la qualité des produits, la valorisation des liens entre produits et territoires.

En 2014, 305 projets de modernisation des exploitations agricoles ont été accompagnés dans le cadre de l'année de transition pour un montant de 3 829 756 € de dépenses publiques totales engagées, dont 2 028 374 € de FEADER. Sur ces 305 projets, 211 relevaient du plan de modernisation des bâtiments d'élevage (mesure 121 A du PDRH 2007-2013), ce qui représente un montant de 3 150 125 € de dépenses publiques totales dont 1 668 156 € de FEADER rattachés au domaine prioritaire 2A. Au 31 décembre 2015, 1 170 304 € de dépenses publiques totales ont été versés aux bénéficiaires, soit plus de 37 % des montants engagés, dont 28 000 € correspondant à des dossiers soldés.

Deux appels à projets ont été lancés en 2015. Sur les 1004 dossiers de demandes reçus par les services instructeurs, 817 ont été sélectionnés. Au 31 décembre 2015, 646 dossiers ont été engagés pour un montant total de 30 083 609 € d'aides publiques dont 15 917 968 € de FEADER. Sur ces 646 dossiers 529 sont rattachés au domaine prioritaire 2A, ce qui représente 24 095 035 € de dépenses publiques totales, dont 12 771 499 € de FEADER.

- **04.01.02 : investissements pour les grandes cultures, les prairies et le végétal spécialisé**

Ce type d'opérations vise à répondre aux enjeux de modernisation des productions agricoles végétales. Il soutient les investissements des exploitations agricoles pour développer leur performance économique,

favoriser la préservation de l'environnement et améliorer les conditions de travail, ceci par la modernisation des équipements, le développement d'une démarche agroécologique, l'amélioration de la qualité des produits, la valorisation des liens entre produits et territoires.

En 2014, 84 dossiers relevant du plan végétal pour l'environnement ont été accompagnés dans le cadre de l'année de transition pour un montant de 720 954 € de dépenses publiques totales engagées, dont 352 273 € de FEADER. Sur ces 84 projets, 2 sont rattachés au domaine prioritaire 2A, ce qui représente un engagement de 11 350 € de dépenses publiques totales dont 4 547 € de FEADER. Au 31 décembre 2015, 6 052 € de dépenses publiques totales ont été versés aux bénéficiaires et aucun dossier n'était soldé.

Cinq appels à projets ont été lancés en 2015 dont deux dédiés aux serres horticoles et maraîchères et un dédié aux vergers arboricoles. A ce titre, 93 dossiers relevant du domaine prioritaire 2A ont fait l'objet d'un engagement pour un montant total de 1 222 872 € de dépenses publiques, dont 647 818 € de FEADER.

Domaine prioritaire 2B

La sous-mesure 06.01 contribue directement au DP 2B qui vise à faciliter l'entrée d'exploitations agricoles suffisamment qualifiées dans le secteur de l'agriculture, en particulier le renouvellement des générations.

• **06.01 : Aide au démarrage d'entreprise pour les jeunes agriculteurs**

Cette sous-mesure a pour objectif d'accompagner la création et la transmission des exploitations agricoles.

En 2014, 566 projets d'installation ont été accompagnés selon les modalités définies au titre de la mesure 112 du PDRH 2007-2013, pour un montant de 7 223 250 € de dépenses publiques totales engagées, dont 5 503 690 € de FEADER. 6 383 125 € de dépenses publiques totales ont été versées aux bénéficiaires au 31 décembre 2015.

En 2015, 407 projets d'installation ont été programmés, pour un montant de 5 941 725 € de dépenses publiques totales, dont 4 753 180 € de FEADER.

Alors que le nombre d'installations aidées avait augmenté en 2014 (566 projets accompagnés), on constate une baisse de 28 % en 2015. Cette diminution est particulièrement importante dans les départements de la Loire-Atlantique et de la Mayenne. Plusieurs raisons expliquent ce recul :

- une conjoncture économique particulièrement difficile pour les secteurs de l'élevage (qui représentent la majorité des installations ligériennes),
- la frilosité des établissements bancaires à accompagner les installations dans le secteur agricole,
- le démarrage tardif des engagements du nouveau programme de développement rural régional.

En 2015, le dispositif de prêts bonifiés à l'installation a été assez peu sollicité, compte tenu notamment du fléchissement des taux bancaires et du démarrage tardif des engagements (108 dossiers engagés en 2015 contre 930 en 2014). Alors que les dossiers de prêts bonifiés représentaient 1 436 511 € de dépenses publiques totales, dont 887 132 € de FEADER, en 2014. Ils ne représentaient que 196 984 € de dépenses publiques totales, dont 130 705 € de FEADER, en 2015.

Au 31 décembre 2015, aucun paiement de prêts bonifiés n'est intervenu.

Domaine prioritaire 3A

Trois types d'opérations contribuent directement au DP 3A qui vise l'amélioration de la compétitivité des producteurs primaires en les intégrant mieux dans la chaîne agroalimentaire.

- **04.02.01 : Aides à l'investissement en faveur de la transformation et de la commercialisation de produits agricoles par les industries agro-alimentaires**

Ce type d'opérations vise à améliorer la viabilité et la résilience des entreprises de conditionnement, stockage et transformation de produits agricoles, en soutenant les investissements permettant de renforcer les performances économiques, sociales et environnementales de ces entreprises.

Ces investissements facilitent le développement de nouveaux marchés rémunérateurs et la création de valeur ajoutée régionale. Ils peuvent favoriser la différenciation par la qualité, par l'innovation et par des démarches de développement durable. Ils peuvent enfin favoriser le développement économique du territoire (nouveaux débouchés, meilleure valorisation, création d'emplois) ou privilégier des process respectueux de l'environnement, au-delà des exigences réglementaires.

Le champ d'intervention de ce dispositif a été élargi sur 2014-2020 :

- dispositif ouvert aux grandes entreprises,
- modifications des taux et plafond d'accompagnement (en fonction de la taille des entreprises et de leur implication dans les priorités régionales « proximité » et « qualité »).

6 dossiers ont été programmés en 2014 dans le cadre de l'année de transition selon les modalités définies au titre de la mesure 123 A du PDRH 2007-2013, pour un montant de 2 050 200 € de dépenses publiques totales, dont 1 086 606 € de FEADER. Au 31 décembre 2015, 886 057 € de dépenses publiques totales ont été versées aux bénéficiaires mais aucun dossier n'était soldé.

En 2015, 40 porteurs de projets ont exprimé leur intention de solliciter des fonds européens mais aucun dossier n'a fait l'objet d'une programmation au 31 décembre 2015 car aucun dossier complet n'a été reçu.

- **04.02.02 : Aides à la transformation et à la commercialisation de produits agricoles à la ferme**

Ce type d'opérations vise à accroître la viabilité et la pérennité des exploitations agricoles, tout en favorisant une augmentation de la valeur ajoutée de leur production, en fonction de stratégies locales et d'enjeux de territoires. Il vise également à assurer le maintien de l'activité agricole et la diversité des productions sur l'ensemble des zones rurales.

4 dossiers ont été programmés en 2014 dans le cadre de l'année de transition, pour un montant de 75 237 € de dépenses publiques totales, dont 39 155 € de FEADER, selon les modalités définies au titre de la mesure 121 C4 du PDRH 2007-2013. Au 31 décembre 2015, aucun paiement n'a été effectué.

En 2015, 20 porteurs de projets ont exprimé leur intention de solliciter des fonds européens mais aucun dossier n'avait fait l'objet d'une programmation au 31 décembre 2015.

- **16.01 : Accompagner la mise en place des groupes opérationnels du Partenariat européen**

pour l'innovation (PEI)

Ce type d'opérations vise à soutenir des formes d'innovation issues de processus contribuant à améliorer collectivement les impacts des systèmes d'exploitation sur l'environnement tout en préservant ou améliorant leurs performances économiques. Il n'était pas ouvert au titre de la transition 2014.

Un premier appel à projets visant l'augmentation de l'autonomie protéique des élevages a été lancé au cours de l'été 2015, de manière commune avec la Région Bretagne. Une concertation avec l'ensemble des acteurs des deux régions a permis de déterminer cinq axes prioritaires pour cet appel à projets :

- Axe 1 : sécuriser et augmenter la production des protéagineux grains afin d'améliorer l'autonomie protéique des élevages de l'Ouest ;
- Axe 2 : sécuriser et augmenter la production de fourrages riches en protéines afin d'améliorer l'autonomie protéique des élevages laitiers et allaitants ;
- Axe 3 : sécuriser et augmenter la production d'oléo-protéagineux afin d'améliorer l'autonomie protéique des élevages de l'Ouest ;
- Axe 4 : déployer process et leviers zootechniques afin d'améliorer l'autonomie protéiques des élevages de l'Ouest ;
- Axe 5 : connaître les impacts économiques, sociaux et environnementaux de la mise en œuvre des leviers permettant d'améliorer l'autonomie protéique des élevages de l'Ouest.

5 projets de coopération ont été reçus pour un montant de dépenses présentées de 8,1 millions d'euros pour les deux régions. Les engagements des dossiers interviendront mi-2016 et les premières demandes de paiement devraient être déposées en fin d'année 2016.

Priorité 4

De nombreux types d'opérations contribuent directement à la priorité 4 visant à restaurer, préserver et renforcer les écosystèmes liés à l'agriculture.

• 04.04 : Investissements en faveur du patrimoine naturel et des continuités écologiques

10 dossiers ont été programmés en 2014, dans le cadre de l'année de transition, pour un montant de 131 000 € de dépenses publiques totales, dont 69 500 € de FEADER, selon les modalités définies au titre de la mesure 216 PVE du PDRH 2007-2013. Il s'agit d'investissements non productifs visant la réduction de la pollution de l'eau (plan végétal pour l'environnement). Le type de dépenses présentées dans ces dossiers était initialement rattaché à la fiche mesure 04.04 du PDRR, mais suite aux échanges pour l'adoption du programme, il a été inscrit sur le type d'opération 04.01.02.

Ce type d'opérations vise à soutenir les investissements nécessaires à la réalisation d'objectifs agro-environnementaux, liés :

- à la restauration et à la préservation de la qualité de l'eau et de la biodiversité,
- à la lutte contre l'érosion des sols, y compris en zone de déprise agricole,
- à la préservation et l'amélioration des continuités écologiques identifiées par le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE), des espèces protégées ou menacées et de leurs habitats.

La programmation de premiers dossiers est prévue pour 2016.

- **07.06.01 : Animation des mesures agro-environnementales et climatiques**

Ce type d'opérations vise à soutenir les actions d'animation qui seront mises en œuvre par les porteurs de projets MAEC ou les structures qu'ils désignent pour le faire. L'animation est nécessaire pour encourager la contractualisation des MAEC, afin d'atteindre les objectifs agro-environnementaux du territoire. Il n'était pas ouvert au titre de la transition 2014.

L'animation MAEC a bien débuté en 2015 mais, pour ne pas suspendre la mise en œuvre des MAEC à l'obtention d'une aide FEADER, la programmation du FEADER sur ce type d'opérations n'a pas débuté en 2015. Ainsi, l'animation des territoires eau a été financée en 2015 avec les crédits de l'Agence de l'eau Loire Bretagne et de la Région des Pays de la Loire. La programmation des dossiers FEADER va démarrer en 2016.

Par ailleurs, l'animation MAEC des territoires Natura 2000 est financée par le FEDER (programmation débutée en 2015) au titre de l'animation globale des territoires Natura 2000.

- **07.06.02 : Contrats Natura 2000**

Ce type d'opérations permet à des propriétaires de souscrire des contrats de restauration de milieux naturels dans les zones Natura 2000. Il fait l'objet d'un cadrage national fort. Elle concerne des investissements non productifs en milieux non-agricoles (non déclarés à la PAC) et en milieux forestiers. Ces contrats Natura 2000 sont complémentaires des mesures agro-environnementales et climatiques qui sont réservées à des agriculteurs.

Ce dispositif est ouvert dans des conditions similaires à la précédente programmation.

Le FEADER n'intervient que dans les zones rurales. Dans les zones Natura 2000 situées sur les territoires des communautés d'agglomération ou urbaine, le FEDER peut intervenir.

Aucun dossier n'a été programmé en 2015, la programmation va démarrer en 2016.

- **Mesure 10 : Mesures agro-environnementales et climatiques**

Cette mesure vise à maintenir les pratiques agricoles qui apportent une contribution favorable à l'environnement et au climat et à encourager les changements de pratiques. Elle s'adresse aux agriculteurs qui s'engagent dans des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Les MAEC sont ouvertes sur certains territoires prioritaires et adaptées aux enjeux locaux. Les aides sont calculées en fonction des surfaces engagées et du niveau d'exigence des cahiers des charges souscrits (compensation de surcoûts et de manques à gagner).

En 2014, le financement des actions s'est poursuivi selon les règles et les modalités de mise en œuvre de la mesure 214 du PDRH 2007-2013. Néanmoins, l'engagement des MAE 2014 a été limité à une seule année (au lieu de 5 en période normale).

Au titre de cette période transitoire, 7 028 674 € de FEADER ont été engagés au titre des MAEC les soit une dépense publique totale engagée de 10 649 506 €.

Concernant les paiements de la campagne 2014, 10 450 425€ ont été versés aux agriculteurs en dépenses publiques totales (dont 1 173 793 € de financement additionnel).

La campagne MAEC 2015 a été orientée vers le renouvellement des contrats des agriculteurs déjà

engagés au titre des mesures de la programmation 2007-2013 et dont les contrats arrivaient à échéance, afin de ne pas remettre en cause les dynamiques en place. Dans les grandes zones Natura 2000 de marais, des agriculteurs bénéficient de MAE depuis parfois plus de 15 ans.

Pour 2015, la priorité a été donnée à l'ouverture des nouvelles MAEC à 43 territoires, couvrant environ 15 % du territoire régional :

- 28 territoires au titre de l'enjeu biodiversité : zones Natura 2000 qui étaient déjà ouvertes à la contractualisation sur la période précédente,
- 14 territoires pour l'enjeu eau : aires d'alimentation de captages prioritaires et bassins versants ayant déjà bénéficié de MAE sur la programmation précédente,
- 1 territoire pour l'ouverture de la mesure systèmes herbagers et pastoraux reprenant l'ensemble de la région, afin de soutenir les exploitations ayant maintenu des prairies permanentes de forte diversité biologique, quelle que soit leur localisation.

Le niveau de demande de souscription est élevé car 1 900 agriculteurs ont déposé leur demande MAEC au 15 juin 2015. Ces demandes représentent 80 000 hectares et 64 M€ à engager, tous fonds publics confondus, pour des contrats de 5 ans.

Répartition indicative des demandes MAEC 2015 (en fonction des besoins financiers) : voir le graphique ci-joint.

Néanmoins, aucune programmation n'a pu être effectuée avant le 31 décembre 2015, au titre de la campagne 2015. En effet, l'instruction des dossiers a été bloquée en raison des travaux approfondis, menés à l'échelle nationale, afin d'améliorer la qualité du registre parcellaire graphique (RPG) des dossiers PAC pour le calcul des surfaces admissibles aux aides du premier pilier de la politique agricole commune (PAC) et éligibles aux MAEC.

Afin que les bénéficiaires potentiels puissent disposer des informations relatives aux dispositifs de protection des races menacées de disparition (MAEC PRM) et d'amélioration du potentiel pollinisateur des abeilles (MAEC API), la Région a anticipé la rédaction des documents de cadrage, sans attendre les modèles du Ministère en charge de l'agriculture. Ainsi, les règlements d'intervention et les notices ont été adoptés par la commission permanente du Conseil régional le 1er juin 2015 alors que les modèles nationaux n'ont été transmis qu'à la fin du mois de juin. Il a donc été nécessaire de modifier certains éléments lors de la commission permanente du 28 septembre 2015 : modification de la notice de la MAEC API afin d'apporter des précisions sur le nombre d'emplacements en zone de biodiversité, sur les typologies techniques de la ruche et sur les conditions d'accès ; pour la MAEC PRM, le règlement et la notice ont été modifiés afin d'apporter des précisions sur les conduites de troupeaux, sur l'application des critères de sélection, et d'ajouter la race ovine « Roussin de la Hague » comme race éligible afin d'assurer une continuité vis-à-vis de l'ancienne programmation. Enfin, le 9 novembre 2015, des précisions ont été apportées aux notices : précisions sur la liste des communes situées dans une zone favorable à la biodiversité (MAEC API) et précisions sur les races prioritaires (MAEC PRM).

La campagne MAEC 2016 a été engagée dès le mois de juillet 2015 avec la validation par la commission permanente du Conseil régional le 6 juillet 2015 de l'appel à candidatures pour les projets agro-environnementaux et climatiques (PAEC).

- **Mesure 11 : Agriculture biologique**

La mesure 11 vise à encourager les agriculteurs à adopter les pratiques et méthodes de l'agriculture

biologique ou à maintenir de telles pratiques, à travers deux types d'opérations : conversion à l'agriculture biologique (CAB) et maintien en agriculture biologique (MAB).

Elle a été mise en œuvre en Pays de la Loire au cours de la précédente programmation 2007-2013 dans le cadre du second pilier de la PAC de 2007 à 2010 (uniquement l'aide à la conversion), puis dans le cadre du 1er pilier de 2011 à 2014.

Au titre de cette nouvelle programmation, l'objectif de nouvelles surfaces en conversion est de 30 000 ha. Les aides CAB et MAB sont calculées en fonction des surfaces engagées et de la catégorie de couvert correspondant (compensation de surcoûts et de manques à gagner).

La campagne CAB-MAB 2015 a été orientée de manière à assurer la continuité avec la programmation précédente. Les aides CAB et MAB sont versées pendant 5 ans, sauf pour les bénéficiaires ayant déjà perçu des aides à la conversion dans le cadre de l'ancienne programmation, pour lesquelles la durée de versement a été adaptée en 2015 de manière à compléter le versement de 5 ans d'aide.

Le règlement d'intervention régional et la notice de ces deux types d'opérations ont été adoptés par la commission permanente du Conseil régional les 1er juin et 28 septembre 2015, après échanges avec le partenariat régional. A destination des agriculteurs, ces documents décrivent précisément les engagements à tenir.

Malgré les validations tardives du cadre national et du PDRR, le niveau de demande est élevé car 2400 agriculteurs ont déposé une demande d'aide en 2015 : 930 au titre de la CAB et 1 470 au titre du MAB. Ces demandes représentent 33 200 hectares pour la CAB et 75 000 hectares pour le MAB pour 55 M€ à engager, tous fonds publics confondus.

Néanmoins, aucune programmation n'a été effectuée à ce jour au titre de la campagne 2015 : les demandes ont été déposées par les demandeurs avant le 15 juin 2015, mais l'instruction des dossiers a été bloquée pour les mêmes raisons que pour les MAEC.

- **13.02 : Paiements en faveur des zones soumises à des contraintes naturelles (indemnités compensatoires de handicap naturel)**

Ce type d'opérations consiste à verser annuellement dans les zones défavorisées de la région des aides aux exploitations d'élevage qui pratiquent un pâturage adapté.

Les Pays de la Loire comptent deux zones identifiées comme des zones défavorisées simples :

- le Marais Poitevin au sud de la Vendée, agrosystème unique composé de différentes sous-unités (marais mouillés, marais desséchés, terres hautes, etc), marqué par une profonde transformation au cours des dernières décennies, se traduisant par un important recul des surfaces en herbe au profit des cultures de céréales et d'oléagineux, moins favorables à la biodiversité et à la qualité des paysages ;
- le Baugeois, au nord-est du Maine et Loire et au sud de la Sarthe, vaste plateau de calcaire et de grès, largement boisé et bocager, à l'habitat dispersé.

Pour ces deux territoires ruraux, l'enjeu principal est le maintien des prairies entretenues par un élevage extensif. L'ICHN est une aide surfacique accordée annuellement aux agriculteurs exerçant une activité dans les zones précitées.

En 2014, le financement de l'ICHN s'est poursuivi selon les règles et modalités de mise en œuvre de la mesure 211 du PDRH 2007-2013, au titre de la transition. Un montant total de 1 309 331 € d'aides publiques a été engagé, dont 981 999 € de FEADER. En termes de paiement, ce sont 1 309 301 € de dépenses publiques totales qui ont été versés aux agriculteurs, dont 982 000 € de FEADER.

Les zones éligibles à l'ICHN sont identiques à celles de la programmation précédente. Les conditions de mise en œuvre sont celles du cadre national. Le choix régional des plages de chargement éligibles et des taux de réduction applicables au montant additionnel de l'aide a fait l'objet d'une consultation écrite conduite par la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt en avril 2015. Une révision du zonage est prévue pour mise en œuvre à compter de la campagne 2018.

Aucune programmation n'a pu être effectuée au titre de la campagne 2015, avant le 31 décembre 2015. Les demandes ont été déposées par les demandeurs avant le 15 juin 2015, mais l'instruction des dossiers était bloquée par les travaux sur la révision des surfaces agricoles éligibles aux aides de la PAC. Les engagements et les paiements 2015 devraient être réalisés au cours de l'année 2016. La revalorisation des montants unitaires de l'aide de base devrait conduire à une mobilisation de FEADER plus importante qu'en 2014.

Domaine prioritaire 5A

Deux types d'opérations du PDRR contribuent directement au DP 5A qui vise l'utilisation efficace de l'eau par le secteur agricole.

- **04.01.02 : Investissements pour les grandes cultures, les prairies et le végétal spécialisé**

Ce type d'opérations vise à répondre aux enjeux de modernisation des productions agricoles végétales. Il soutient les investissements des exploitations agricoles pour développer leur performance économique, favoriser la préservation de l'environnement et améliorer les conditions de travail ; ceci par la modernisation des équipements, le développement d'une démarche agroécologique, l'amélioration de la qualité des produits, la valorisation des liens entre produits et territoires.

7 dossiers contribuant principalement à ce domaine prioritaire ont été engagés en 2014 dans le cadre de la transition, c'est-à-dire selon les modalités définies au titre du plan végétal pour l'environnement (mesure 121B du PDRH 2007-2013), pour un montant total de 49 417 € de dépenses publiques, dont 24 111 € de FEADER.

Dans le cadre des appels à projets lancés en 2015, 3 dossiers sélectionnés sont rattachés au domaine prioritaire 5A. Ils représentent 20 338 € de dépenses publiques, dont 10 779 € de FEADER.

Au 31 décembre 2015, ce sont donc 10 dossiers relevant du DP 5A qui ont été engagés, pour 69 755 € de dépenses publiques totales dont 34 890 € de FEADER. Aucun dossier n'a fait l'objet d'un paiement.

- **04.03.01 : Investissements d'hydraulique agricole**

Ce type d'opérations a pour objectif de soutenir des projets de réserves de substitution au prélèvement d'eau pour l'irrigation agricole. Il n'était pas ouvert au titre de la transition 2014.

La fiche mesure du PDRR s'inscrit dans la logique du « plan national d'adaptation du monde agricole au changement climatique » partagé par les acteurs agricoles et environnementaux :

- projet de territoire collectif, à l'échelle d'un bassin versant et discuté avec les instances des SAGE,
- stockage de l'eau issue de prélèvements hivernaux, permettant de répondre aux problèmes de conflits d'usage,
- remplacement de prélèvements existants (pas de financement de nouveaux prélèvements),
- sécurisation de la ressource accompagnée d'une économie sur les volumes d'irrigation.

Elle intègre également la possibilité d'utilisation d'eaux recyclées.

Les critères de sélection et le règlement d'intervention régional 2015-2020 seront présentés aux membres du comité régional de suivi mi-2016 afin de permettre la programmation des premiers dossiers.

Domaine prioritaire 5B

• **04.01.01 : Investissements dans les bâtiments d'élevage**

Ce type d'opérations vise à accompagner les investissements pour développer la performance économique, favoriser la préservation de l'environnement et améliorer les conditions de travail des filières bovin, ovin, caprin, équin, porcine, avicole et cunicole; ceci par la modernisation des bâtiments, le développement d'une démarche agroécologique, l'amélioration de la performance énergétique, l'amélioration de la qualité des produits, la valorisation des liens entre produits et territoires.

En 2014, 305 projets de modernisation des exploitations agricoles ont été accompagnés dans le cadre de l'année de transition pour un montant de 3 829 117 € de dépenses publiques totales engagées, dont 2 028 036 € de FEADER. Sur ces 305 projets, 94 relevaient du plan de performance énergétique selon les modalités définies au titre de la mesure 121 C1 du PDRH 2007-2013, ce qui représente un montant de 679 631,42 € de dépenses publiques totales dont 360 218,52 € de FEADER rattachés au domaine prioritaire 5B, pour lesquels, au 31 décembre 2015, 328 317 € de dépenses publiques totales ont été versés aux bénéficiaires, dont 138 783,27 correspondaient à des dossiers soldés.

Suite aux deux appels à projets lancés en 2015, 1004 dossiers de demandes ont été reçues par les services instructeurs et 817 ont été sélectionnés. Au 31 décembre 2015, 646 dossiers ont été engagés pour un montant total de 30 083 609 € d'aides publiques dont 15 917 968 € de FEADER. Sur ces 646 dossiers, 117 sont rattachés au domaine prioritaire 5B, ce qui représente 5 946 075 € de dépenses publiques totales, dont 3 146 469 € de FEADER.

Domaine prioritaire 5C

Deux types d'opérations du PDRR contribuent directement au DP 5C qui vise à faciliter l'utilisation de sources d'énergie renouvelables.

• **04.03.02 : Desserte forestière**

Ce type d'opérations vise à aider à la création de places de retournement de dépôt empierrées, permettant de stocker des bois dans de bonnes conditions et de broyer sur place des plaquettes. Il va permettre de répondre à une demande croissante en bois d'œuvre et en bois énergie pour satisfaire les besoins locaux. Ces investissements facilitent la mobilisation des bois en diminuant les distances de débardage tout en améliorant la protection des sols forestiers.

9 dossiers ont été programmés en 2014, dans le cadre de l'année de transition, selon les modalités

définies au titre de la mesure 125 A du PDRH 2007-2013 (financement possible de routes et de places de dépôt), ce qui représente :

- 129 762 € de dépenses publiques totales, dont 68 774 € de FEADER,
- 15 places de dépôt et de retournement,
- 5 km de routes.

Le contenu du dispositif a fait l'objet de discussions avec le partenariat en fin d'année 2014. Par rapport à la précédente programmation, le champ d'intervention a été restreint : exclusion des routes forestières seules, pour mettre les besoins en adéquation avec les moyens financiers disponibles.

5 dossiers ont été programmés en 2015 pour un montant de 47 189 € de dépenses publiques totales dont 25 010 € de FEADER. Ces dossiers représentent en tout 10 places de dépôt et de retournement, localisées majoritairement en Mayenne. Ces places permettront la mobilisation de 24 000 m³ au cours des 10 années à venir. Le montant moyen d'aide (FEADER et cofinancement du ministère en charge de la forêt) est inférieur à 2 €/m³ à mobiliser.

Au 31 décembre 2015, les paiements atteignaient 88 473 € en dépenses publiques totales, dont 46 890 € de FEADER. Aucun dossier n'était soldé. Les travaux de création de ces infrastructures forestières ont lieu principalement au printemps ou à l'été, les dossiers programmés en 2015 devraient faire l'objet de premiers paiements fin 2016.

• **06.04 : Modernisation des entreprises de première transformation du bois**

Ce type d'opérations vise à encourager la production de sciages, favoriser les gains de productivité et améliorer la qualité des produits et des services dans les petites entreprises impliquées dans la première transformation du bois en zone rurale. Il n'existait pas de dispositif équivalent sur le programme 2007-2013.

Au 31 décembre 2015, aucun dossier de demande n'avait été déposé.

Domaine prioritaire 5E

Quatre types d'opérations du PDRR contribuent directement au DP 5E qui vise la conservation et la séquestration du carbone dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie.

• **08.02 : Mise en place de systèmes agro-forestiers**

Ce type d'opérations consiste à soutenir la plantation d'arbres espacés sur des parcelles agricoles. Ce système de culture sous des arbres a une haute valeur écologique et sociale résultant de la combinaison d'une production agricole et de production de bois et d'autres produits forestiers.

Ce dispositif existait en Pays de la Loire sur la programmation FEADER 2007-2013, avec un cofinancement par certains Départements, mais il a connu un succès limité. Il n'était pas ouvert au titre de la transition 2014. Le type d'opération a été amélioré afin de le rendre plus incitatif pour 2015-2020.

Les coûts admissibles comprennent les études préparatoires, la préparation du terrain, l'achat et l'installation des plants d'arbres et leur entretien au cours de la première année uniquement. L'implantation de plusieurs essences est obligatoire.

L'élaboration du règlement régional 2015-2020 a fait l'objet de plusieurs réunions du partenariat régional : services de l'Etat, conseils départementaux, chambres d'agriculture et autres structures intervenant dans ce domaine, au cours de l'année 2015.

La mobilisation des acteurs a été importante et a permis d'aboutir au dépôt de 7 projets en fin d'année 2015. Les engagements de ces dossiers interviendront dès le premier semestre 2016.

- **08.05.01 : Plans simples de gestion volontaires**

Ce type d'opérations est un dispositif incitatif à l'élaboration de plans simples de gestion volontaires pour les propriétés forestières de faible taille (entre 10 à 25 hectares) qui ne sont pas soumises à cette obligation. Ces plans simples de gestion volontaires sont des outils essentiels pour la gestion durable des forêts. Ils incluent un programme d'interventions (coupes et travaux sylvicoles) pour une période de 10 à 20 ans. Ils contribuent à une meilleure connaissance et appropriation par les propriétaires forestiers de la biodiversité forestière, via l'étude de biodiversité potentielle qui les accompagne. Ce dispositif n'était pas ouvert au titre de la transition 2014.

Cette mesure présente des difficultés de mise en œuvre liées à la justification des dépenses : les plans simples de gestion volontaires sont principalement réalisés par les propriétaires forestiers eux-mêmes, suite à une formation et avec l'appui non rémunéré des techniciens du Centre régional de la propriété forestière (CRPF).

Au vu des faibles montants unitaires et de la difficulté à établir des coûts simplifiés sur cette mesure, aucune programmation de dossier n'a été effectuée à ce jour.

- **08.05.02 : Reboisement par plantation d'essences adaptées aux enjeux climatiques**

Ce type d'opérations consiste à aider au reboisement des peuplements pauvres (produisant un faible volume de bois) ou peu adaptés aux changements climatiques à venir. Le reboisement est une méthode rapide et efficace pour accélérer l'adaptation des forêts aux changements climatiques, tout en améliorant leur capacité de production et de stockage du carbone. L'aide requiert la réalisation d'un diagnostic préalable réalisé par un forestier qualifié.

Ce dispositif a été profondément remanié par rapport à la mesure reboisement qui existait dans la programmation précédente. Des modifications étaient nécessaires afin de mobiliser du bois tout en veillant au bon renouvellement des ressources forestières régionales dans le contexte de changement climatique. Cette mesure n'a pas fait l'objet de programmation au titre de la période de transition.

Le contenu du dispositif a fait l'objet de discussions avec le partenariat en fin d'année 2014. Le règlement d'intervention régional 2015-2020 a été adopté par la commission permanente du Conseil régional le 10 avril 2015 puis modifié le 9 novembre 2015 en adéquation avec la fiche mesure correspondante du PDRR adopté le 28 août 2015 par la Commission européenne.

15 dossiers ont été engagés en fin d'année 2015 pour un montant d'aides publiques totales de 188 369 € dont 141 277 € de FEADER. La surface totale à reboiser est de 125 hectares avec un montant moyen d'aide par hectare de 1 500 € (FEADER et cofinancement du ministère en charge de la forêt). Une partie des surfaces à reboiser est consacrée à la biodiversité : espaces non reboisés (zones humides, zones rocheuses, maintien d'anciennes bandes boisées...), espaces reboisés avec d'autres essences que l'essence principale, repousses naturelles de taillis...

Les travaux de reboisement programmés seront principalement réalisés au cours de l'hiver 2016-2017.

- **16.08 : Elaboration, animation et mise en œuvre de stratégies locales de développement forestier**

Ce type d'opérations vise à soutenir les projets et l'animation des stratégies locales de développement de la filière forêt-bois sur un territoire, dans les phases d'émergence, de mise en œuvre et d'animation.

Il s'agit d'un soutien à l'élaboration, à l'animation et à la mise en œuvre de démarches stratégiques valorisant la forêt sous une approche intégrée. Cette dernière associe des activités économiques (exploitation, commercialisation, débouchés...) et de services (protection de l'eau, de l'air, de la biodiversité, accueil du public en forêt...) et débouche sur un programme d'actions d'au moins 3 ans. Cette mesure était déjà mise en œuvre en 2007-2013 mais n'a pas fait l'objet de programmation au titre de la période de transition.

Aucune programmation de dossier n'a été effectuée à ce jour. Il semble que les dossiers en préparation sur ce dispositif aient été mis en attente des évaluations des projets programmés sur la période précédente.

Domaine prioritaire 6B :

Dans le PDRR Pays de la Loire, le domaine prioritaire 6B qui vise à promouvoir le développement local dans les zones rurales est intégralement couvert par la mesure 19 Leader et la mise en œuvre de la politique de développement local dans les zones rurales ne se fait qu'à travers Leader. En effet, en tant qu'outil de développement territorial intégré au niveau local, Leader contribue directement au développement territorial équilibré des zones rurales et périurbaines, qui est l'un des objectifs globaux de la politique de développement rural.

La Région a mis en œuvre un certain nombre d'actions en 2014 et 2015 afin de procéder à la sélection des territoires Leader en Pays de la Loire et permettre aux territoires de démarrer au plus vite la mise en œuvre de leurs programmes.

1. La sélection des territoires Leader

2 juin 2014 : Validation du cahier des charges de l'appel à candidatures Leader par la commission permanente régionale

10 juin 2014 : Présentation de l'appel à candidatures Leader aux territoires de contractualisation de la Région des Pays de la Loire

30 novembre 2014 : Clôture de l'appel à candidatures Leader – date limite de dépôt des dossiers par les territoires candidats

Décembre 2014 à avril 2015 : Analyse des dossiers de candidature par :

- les directions mettant en œuvre les politiques publiques régionales
- les services en charge de la mise en œuvre du programme
- les conseils départementaux et les directions départementales des territoires (services de l'Etat)

11 mai 2015 : Comité de suivi ITI-Leader régional actant la sélection des stratégies locales de développement Leader

Courant mai : Notification de leur sélection aux territoires

Début juillet 2015 : Notification aux territoires sélectionnés des enveloppes attribuées (enveloppe globale de 44,5 millions d'€)

Le travail d'analyse des candidatures Leader en lien avec plusieurs directions de la Région, l'agence régionale, les conseils départementaux et les services de l'Etat en département a permis de partager la pertinence du diagnostic, de la stratégie, du plan d'actions (innovation, plus-value, cofinancements) ainsi que la qualité de la gouvernance. Chaque candidature a donc été analysée en mobilisant l'expertise et l'expérience de ces partenaires. Ces analyses ont permis d'accompagner les territoires pour l'amélioration de leurs dossiers de candidatures et d'évaluer au plus juste leur qualité.

A l'issue de cette phase, 28 territoires ont été sélectionnés pour mettre en œuvre un programme de développement local Leader.

2. Le conventionnement

Du 24 au 26 juin 2015 : Rencontres départementales Leader : présentation des principes et étapes du conventionnement Leader par les élus référents de la Région aux territoires Leader sélectionnés (membres des futurs comités de programmation et techniciens)

De juillet à novembre 2015 : Accompagnement au conventionnement par le déploiement de réunions techniques bilatérales entre les services de la Région et chacun des 28 territoires Leader sélectionnés

12 novembre 2015 : Première rencontre régionale du groupe Leader dans le cadre du réseau rural Régional : rappels et point d'avancement sur le conventionnement, gouvernance régionale, lignes de partage Leader/autres fonds européens, travail en atelier sur les grilles et critères de sélection et l'élaboration du règlement intérieur du GAL.

11 décembre 2015 : Signature de la première convention Leader en Pays de la Loire avec le territoire du Pays des Mauges.

Sur l'ensemble de cette période, l'autorité de gestion a travaillé en lien étroit avec la délégation régionale de l'Agence de services et de paiement des Pays de la Loire, notamment sur la contrôlabilité des plans d'action proposés par les GAL.

Au 31 décembre 2015, la convention de mise en œuvre du programme Leader 2014-2020 était signée pour 6 territoires sur les 28 sélectionnés.

3. La mise en œuvre du soutien préparatoire à la candidature Leader (19.01)

Sur les 14 dossiers de demande de subvention reçus au deuxième semestre 2015, 11 dossiers ont été programmés pour un montant total de 142 820 € de FEADER.

Au 31 décembre 2015 aucun engagement de dossier n'est comptabilisé car les décisions juridiques d'attribution d'aide n'étaient pas signées.

Par ailleurs, les mesures 1 et 2, relatives à la formation et aux conseils en faveur des acteurs des secteurs agricole, forestier et agroalimentaire, étant des mesures horizontales, les dossiers qui en relèvent sont programmés sur le domaine prioritaire correspondant à la thématique de la formation ou du conseil apporté.

- **01.01.01: Formation professionnelle et acquisition de compétences**

Ce type d'opérations vise à soutenir l'offre de formation professionnelle continue des acteurs des secteurs agricole et forestier, afin de les accompagner dans l'exercice de leurs métiers, d'assurer la mise à jour de leurs connaissances, tant au regard des évolutions économiques que scientifiques et techniques et, plus particulièrement, de les sensibiliser aux problématiques de gestion durable des ressources, de changement climatique, d'environnement, de transition énergétique, d'intégration amont-aval de la chaîne alimentaire, en tenant compte des facteurs de la production, de la transformation et de la distribution des produits.

Ce dispositif existait sur la précédente programmation. En 2015, son champ a été adapté afin que les projets s'inscrivent dans une démarche de progrès relevant de l'agro écologie et dans une approche globale qui intègre les enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

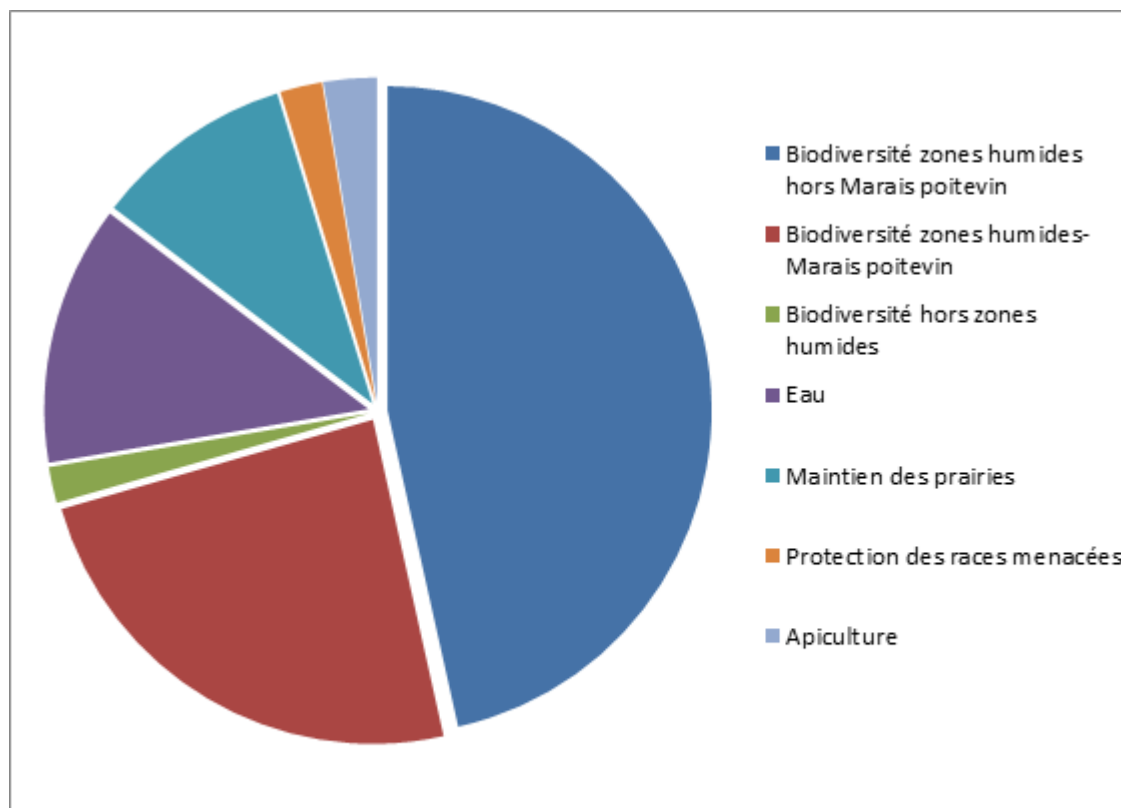
Un premier appel à projets a été ouvert du 19 novembre 2015 au 17 décembre 2015. 4 dossiers concernant 418 stagiaires ont été déposés pour un montant de FEADER total de 223 620 €. 3 dossiers se rattachent à la priorité 4 et un au domaine prioritaire 2A. Les engagements de ces premiers dossiers auront lieu en mai/juin 2016 et les premières demandes de paiement devraient arriver en fin d'année 2016.

- **01.01.02 : actions de démonstration et d'information**

Un bilan plus précis du dispositif mis en œuvre en 2007-2013 est en cours afin de définir les critères de sélection des projets de ce type d'opérations et de lancer des appels à projets.

- **02.01 : Services de conseil**

Des réflexions sont en cours au niveau régional sur la mise en œuvre de ce type d'opérations.



Répartition indicative des demandes MAEC 2015 (en fonction des besoins financiers)

1.d) Informations clés sur les progrès réalisés par rapport aux valeurs intermédiaires définies dans le cadre de performance sur la base du tableau F (à partir de 2017)

Cette section s'applique uniquement au ou aux rapports annuels de mise en œuvre 2016.

1.e) Autre élément spécifique du PDR [facultatif]

Comme évoqué lors de la réunion téléphonique de vendredi 3 juin 2016 entre le MAAF, l'ARF et la Commission, les autorités de gestion ont rencontré des problèmes techniques parfois importants pour sortir les données nécessaires au RAMO 2016. Cela tient au fait que le RAMO 2016 traite essentiellement des données de la transition volet 2 qui ont été payées en 2014 et qui étaient instrumentées avec les outils du RDR2. En outre certains tableaux, comme les tableaux C, ont été transmis tardivement aux Etats membres (en 2015) ce qui n'a pas permis d'adapter l'instrumentation pour les paiements de l'année en cours.

Néanmoins, la quasi intégralité des tableaux A à F a été remplie par la Région des Pays de la Loire.

Le tableau B4 n'a pas pu être renseigné car, au moment de la rédaction du programme, les domaines prioritaires secondaires avaient été renseignés dans le tableau 11.3 de manière indicative et de façon très exhaustive. Les outils informatiques utilisés pour l'année de transition ne permettent pas de suivre ces éléments. De plus, une réflexion devra être engagée afin de proposer d'éventuelles modifications sur les

domaines prioritaires secondaires identifiés initialement dans un objectif de simplification.

Sur le tableau C, seule la ventilation des mesures 4 et 6 par zone défavorisée a pu être renseignée pour les raisons évoquées ci-dessus.

Les données manquantes énoncées ci-dessus seront cependant disponibles pour le RAMO 2017.

Par ailleurs, la différence entre les montants de dépenses publiques payées par l'Agence de services et de paiement et mentionnés dans le rapport financier pour la mesure 10 et ceux figurant dans le tableau B3 s'explique par le montant de financement additionnel ou top up, qui s'élève à 1 173 793 € de dépenses publiques totales comme indiqué dans le tableau F et qui n'est pas déclaré par l'ASP à la Commission européenne.

2. THE PROGRESS IN IMPLEMENTING THE EVALUATION PLAN.

2.a) Description de toutes les modifications apportées au plan d'évaluation, dans le PDR au cours de l'exercice, avec leur justification.

Au 31 décembre 2015, la Région des Pays de la Loire n'a pas apporté de modifications au plan d'évaluation initial intégré au Programme de développement rural régional.

2.b) Description des activités d'évaluation menées au cours de l'année (en ce qui concerne la section 3 du plan d'évaluation).

Il est rappelé que l'adoption du Programme de développement rural régional FEADER a eu lieu le 28 août 2015. Ce programme comprend, conformément aux textes en vigueur, le plan des évaluations envisagées sur la période de programmation. Parallèlement à la définition de ce plan, la Région s'est appliquée à conforter le champ des thématiques retenues et approfondir les questions évaluatives.

Le plan d'évaluation du programme de développement rural est construit dans le respect des lignes directrices de la Commission européenne et de la réglementation en vigueur pour l'établissement du plan d'évaluation. Il s'appuie notamment sur les textes suivants :

- règlement (UE) n°1303/2013 portant dispositions communes aux FESI ;
- règlement (UE) n°1305/2013 portant dispositions à la gestion du FEADER ;
- règlement d'exécution (UE) n°808/2014 portant applications au règlement (UE) n°1305/2013 ;
- Guidelines : Establishing and implementing the evaluation plan of 2014-2020 RDPs March 2014.

Une assistance à maîtrise d'ouvrage a été confiée à un prestataire (EDATER) pour contribuer à l'élaboration du plan d'évaluation. Cette prestation s'est déroulée en juin 2015.

Une évaluation portera au moins une fois pendant la période de programmation sur la manière dont le soutien apporté par le FEADER a contribué à la réalisation des objectifs pour chaque priorité. De plus, si des besoins nouveaux apparaissent en cours de programmation, des évaluations ad hoc et des études pourront être menées par l'autorité de gestion.

La liste indicative et non exhaustive des sujets potentiels d'évaluation a été mentionnée dès la rédaction du plan d'évaluation.

Concernant l'évaluation de la contribution du programme aux différentes priorités, l'autorité de gestion, envisage les thèmes suivants :

- l'évaluation de la contribution du programme au maintien d'unités de production sur le territoire ;
- l'évaluation des effets du programme sur la protection et le maintien de la biodiversité ;
- l'évaluation des effets du programme sur la préservation de la qualité de l'eau ;
- l'évaluation de la contribution du programme sur le développement économique de la filière bois ;
- l'évaluation de la contribution du programme sur la réduction des consommations énergétiques dans les installations agricoles ;
- l'évaluation de la contribution du programme sur l'évolution des performances économiques des

industries agro-alimentaires ;

- une évaluation spécifique sur le développement local (LEADER) :
 - impacts et effets de LEADER sur le développement des services à la personne et à la population ;
 - impacts et effets de LEADER sur la transition énergétique.
- une évaluation spécifique sur le réseau rural régional.

De plus, des évaluations transversales permettront d'analyser la prise en compte et les résultats du programme en matière d'innovation, d'environnement et d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ces changements. Des évaluations liées à la mise en œuvre du programme sont également prévues notamment sur les processus de gestion.

Les questions évaluatives ont été développées avec les directions de la Région expertes des thématiques. Pour les évaluations d'impact, la mutualisation a été recherchée pour des thèmes d'évaluation convergents entre fonds.

Par ailleurs, deux évaluations transversales plurifonds ont été identifiées autour des sujets de l'emploi et du développement territorial.

Au plus tard le 31 décembre 2022, l'autorité de gestion soumettra à la Commission européenne un rapport résumant les résultats des évaluations effectuées pendant la période de programmation.

2.c) Description des activités entreprises dans le cadre de la fourniture et de la gestion des données (concernant la section 4 du plan d'évaluation).

En 2015, un important travail de développement des outils informatiques a été effectué afin de permettre l'engagement des dossiers, de façon simplifiée. Sur l'année 2016, l'intégralité des outils complets sera développée afin de permettre la saisie exhaustive des données contenues dans les dossiers papier sur informatique et faciliter ainsi leur collecte.

2016 sera donc consacrée aux travaux préparatoires relatifs à la collecte des données permettant de conduire les nombreuses évaluations d'impact précitées et d'alimenter les prochains RAMO. Cette phase de travaux préparatoires garantira la qualité des évaluations et consistera notamment à mettre en place le processus optimal de collecte, stockage et valorisation des données en continu pour les travaux d'évaluation (fréquence de collecte, conventionnement avec des organismes fournisseurs de données le cas échéant, modalités d'analyse...). Ils incluront également la préparation des cahiers des charges pour les différentes évaluations ainsi que la sélection des prestataires pour les évaluations externalisées.

2.d) Une liste des évaluations réalisées, y compris des références à l'adresse où elles ont été publiées en ligne.

No completed evaluations defined

2.e) Un résumé des évaluations réalisées mettant l'accent sur les constatations de l'évaluation.

-

2.f) Description des activités de communication entreprises dans le cadre de la publicité donnée aux conclusions de l'évaluation (concernant la section 6 du plan d'évaluation).

No communication activities defined

2.g) Description du suivi donné aux résultats de l'évaluation (en ce qui concerne la section 6 du plan d'évaluation).

No follow-up defined

3. ISSUES WHICH AFFECT THE PERFORMANCE OF THE PROGRAMME AND THE MEASURES TAKEN

3.a) Description des mesures prises pour assurer la qualité et l'efficacité de la mise en œuvre du programme

Acteurs de la mise en œuvre du programme de développement rural en Pays de la Loire

En application des articles 72 et 74 du règlement (UE) n°1303/2013, de l'article 58 du règlement (UE) n°1306/2013, de l'article 65 du règlement (UE) n°1305/2013 et de l'article 1 du règlement (UE) n°908/2014 qui imposent aux Etats membres de mettre en place un système de gestion et de contrôle nécessaire à la protection efficace des intérêts financiers de l'Union dans le cadre de la mise en œuvre du soutien au développement rural par le FEADER, une convention cadre a été signée en région afin de définir les rôles respectifs de l'autorité de gestion, de l'organisme payeur et des services instructeurs, pour la période de programmation 2014-2020.

En vertu de cette convention, l'organisation suivante a été retenue en Pays de la Loire :

- La Région est autorité de gestion du Programme de développement rural de la région des Pays de la Loire ;
- L'Agence de services et de paiement (ASP) est agréée organisme payeur des dépenses au titre du FEADER par arrêté interministériel du 30 mars 2010. Par ailleurs, l'ASP est maître d'ouvrage des systèmes d'information ISIS et OSIRIS ;
- Les services déconcentrés de l'Etat sont désignés services instructeurs, par délégation de l'autorité de gestion, pour certains types d'opérations.

Afin de préciser les responsabilités de chacun dans la mise en œuvre du FEADER, une convention de délégation de tâches a également été signée entre l'autorité de gestion et chaque service instructeur délégué.

Instances de gouvernance

La mise en place d'instances de gouvernance permet d'associer les partenaires régionaux à la mise en œuvre des programmes européens, et notamment du Programme de développement rural FEADER, dans un souci de transparence et d'efficacité.

Deux instances de gouvernance sont chargées du suivi des programmes gérés en région des Pays de la Loire et notamment du FEADER : le comité régional de suivi (CRS) et le comité régional Etat-Région.

Conformément à la réglementation européenne, un CRS a été mis en place. Il se réunit en présentiel une fois par an, avant la fin juin, afin de valider les rapports annuels de mise en œuvre FEDER, FSE et FEADER. Il est coprésidé par le Président du Conseil Régional et le Préfet de région (ou leurs représentants) et est chargé :

- d'examiner les programmes sous l'angle de leur exécution et des progrès réalisés pour atteindre leurs objectifs ;
- de donner un avis sur toute modification du programme proposée par l'autorité de gestion ;

- d'étudier l'ensemble des évaluations liées au programme ;
- d'approuver le plan d'évaluation et la stratégie de communication du programme ;
- d'approuver les rapports annuels de mise en œuvre ;
- d'émettre un avis sur les critères de sélection des opérations.

Le CRS peut également être consulté par voie écrite. Un délai de 3 semaines est laissé aux membres pour se prononcer sur les documents qui leur sont soumis. La composition du comité de suivi respecte les orientations européennes (code de bonne conduite). Au cours des deux années passées, le CRS a été réuni deux fois : le 12 décembre 2014 et le 19 juin 2015. Il a été consulté par écrit cinq fois en 2015. Les membres ont notamment été invités à se prononcer sur les critères de sélection des opérations FEADER et la stratégie de communication des programmes gérés par la Région.

Le comité régional Etat-Région est un nouveau comité prévu par le décret du 27 février 2015. Dans un souci de simplification, les rencontres régulières entre le Président du Conseil régional et le Préfet de région tiennent lieu dudit comité.

Deux instances assurent l'animation des programmes : le comité régional d'animation (CRA) plurifonds et le comité de coordination plurifonds (CCP).

Le CRA est une instance technique non obligatoire, créée à l'initiative de la Région afin de favoriser les échanges avec les principaux partenaires de la Région sur l'état d'avancement des programmes, leurs résultats et leur évaluation, ainsi que sur les modalités de gestion et les procédures. Il a également pour mission de préparer les travaux du CRS. Ce comité est commun à l'ensemble des fonds. Piloté par la Région des Pays de la Loire, il est co-animé avec les services de l'Etat. Composé de représentants des départements, des agglomérations, des services régionaux de l'Etat, des agences de l'Etat, des chambres régionales consulaires, du CESER et des groupes d'action locales LEADER, il s'est réuni quatre fois d'octobre 2014 à décembre 2015.

Le CCP vise à assurer une bonne articulation des programmes mis en œuvre sur le territoire des Pays de la Loire par la Région et l'Etat. Ce comité à vocation technique se réunit deux fois par an. Il a pour missions de s'assurer du respect des lignes de partage définies entre les programmes et les fonds, de traiter plus particulièrement les zones à risque identifiées (mutations économiques, création d'entreprises, Natura 2000...), de définir une jurisprudence, de s'assurer de l'absence de double financement européen sur les projets entre les programmes et de la mise en œuvre intégrée des stratégies urbaines des ITI avec le FEDER régional et le FSE du PO national (volet inclusion). Il s'est réuni le 12 juin et le 16 décembre 2015. Il a permis d'arrêter des lignes de partage entre le PO régional FEDER et le PDRR FEADER au sujet des actions Natura 2000, et entre le PDRR FEADER et le PO national FSE sur la formation des salariés.

Enfin, en amont de la programmation des aides par l'autorité de gestion, diverses instances sont chargées d'émettre un avis consultatif sur les dossiers proposés.

L'instance régionale de sélection des projets (IRSP) est une instance dématérialisée (avis émis sur une plateforme extranet). Elle est compétente sur les dossiers relevant du Programme opérationnel régional FEDER/FSE (mis à part ceux relevant des Investissements territoriaux intégrés

liés au développement urbain durable) et sur les dispositifs du Programme de développement rural régional FEADER suivants :

- formation professionnelle et acquisition de compétences (01.01)
- actions de démonstration et d'information (01.02)
- services de conseil (02.01)
- transformation et commercialisation de produits agricoles par les industries agro-alimentaires (04.02.01)
- transformation et commercialisation de produits agricoles à la ferme (04.02.02)
- investissement d'hydraulique agricole (04.03.01)
- investissement non productifs dans les exploitations agricoles (04.04)
- animation des mesures agro-environnementales et climatiques (07.06.01)
- contrats Natura 2000 non agricoles et non forestiers (07.06.02)
- mise en place de systèmes agro-forestiers (08.02)
- LEADER soutien préparatoire (19.01).

Au cours de l'année 2015, 11 dossiers de soutien préparatoire LEADER ont été examinés par l'IRSP mais ils n'ont pas fait l'objet d'engagement juridique au 31 décembre 2015.

Pour les autres dispositifs FEADER (hors Leader), les comités thématiques stratégiques suivants sont mis en place afin d'échanger avec le partenariat régional sur leurs modalités de mise en œuvre :

- Comité régional installation transmission
- Comité régional plan de compétitivité filières animales
- Comité régional plan de compétitivité filières végétales
- Commission régionale agroenvironnementale et climatique
- Comité régional Ambition Bio 2017
- Commission régionale de la forêt et du bois
- Comité régional innovation
- Comité régional formation conseil
- Comité régional Natura 2000 plurifonds.

S'agissant des dossiers Leader (hors soutien préparatoire), les aides sont attribuées par le président du groupe d'action locale (GAL) et le président du Conseil régional, après avis du comité de programmation du GAL.

Animation du programme

L'animation recouvre les actions qui visent à mobiliser, organiser et coordonner les interventions de l'ensemble des acteurs intervenant sur les

fonds européens pour une mise en œuvre efficace des fonds.

A cet effet, la Région a adopté une stratégie d'animation 2014-2020 commune à l'ensemble des fonds dont elle assure la gestion.

Cette stratégie vise à répondre aux besoins d'information et d'accompagnement des porteurs de projets et des bénéficiaires, soit par les actions menées directement par la Région, soit par le biais d'intermédiaires (élus, partenaires de la mise en œuvre des programmes, services de la Région, relais de proximité tels que maisons de l'Europe, espaces régionaux, réseau rural régional, etc.), dont la Région doit coordonner l'action.

Cette stratégie est déclinée en plans d'actions annuels et par fonds.

Pour 2015, le plan d'actions FEADER avait pour objectifs de :

- définir et organiser les relations avec les interlocuteurs internes et externes ;
- faire connaître les programmes et accompagner les porteurs de projet.

Les actions suivantes ont été mises en place en 2015 :

- Organisation de formations : (voir ci-dessous)
- Finalisation du dispositif d'animation vis-à-vis des partenaires : réalisation de tableaux de recensement des interlocuteurs des maîtres d'ouvrage et des partenaires par types d'opérations afin de dresser un état des lieux des contacts ;
- Création d'outils pour accompagner les porteurs de projet : réalisation des documents-types permettant aux porteurs de projet de renseigner les dossiers de demande de subvention.

Enfin, une journée technique d'échanges sur le FEADER a été organisée le 19 novembre 2015 par la Région afin d'échanger avec la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF), les directions départementales des territoires (DDT) et l'Agence de services et de paiement (ASP) sur la mise en œuvre de la programmation FEADER. Les objectifs de cette journée étaient les suivants : interconnaissance et partage des enjeux du Programme de développement rural régional, contenu des mesures, gouvernance globale, et procédures concrètes de gestion. Ce séminaire a mis en évidence la nécessité de compléter la gouvernance actuelle (comité de pilotage Région/Etat/ASP tous les 15 jours) par des outils d'animation et de partage et de favoriser les rencontres entre les équipes de la Région et des services de l'Etat afin de mieux se connaître, de partager les contraintes de chacun, et d'anticiper sur les rétro-planning.

Année de transition 2014

Comme évoqué au point I c), l'année 2014 a constitué une année de transition entre les périodes de programmation 2007-2013 et 2014-2020. Conformément au règlement (UE) n°1310/2013, il a ainsi été possible de prendre des engagements en 2014 sur l'enveloppe FEADER 2014-2020 en application des règles du PDRH 2007-2013 pour certains dispositifs (se reporter au tableau E qui présente les montants engagés par mesure). L'organisme payeur a développé de nouveaux outils Osiris par duplication des outils utilisés sur la période 2007-2013 pour traiter ces

dossiers qui ont été clairement identifiés dans le système de gestion (la lettre T (pour transition) figure dans leur numéro).

Programmation anticipée des aides et déploiement des outils informatiques

Le Cadre national et le Programme de développement rural des Pays de la Loire ont respectivement été adoptés par la Commission européenne le 2 juillet et le 28 août 2015. Afin de ne pas pénaliser les jeunes agriculteurs, les aides à l'installation ont été programmées sans attendre l'adoption de ces programmes. Ainsi, à partir de mai 2015, un outil Osiris minimal a été développé pour permettre l'engagement, puis le paiement (à hauteur de 80% maximum) des dossiers de Dotation jeune agriculteur (M06.01.01) et prêts bonifiés (M06.01.02).

Suite à l'adoption du programme, la Région des Pays de la Loire a poursuivi le déploiement d'autres outils Osiris minimaux afin de programmer les premiers dossiers. Ainsi, fin 2015, des outils minimaux permettaient d'engager des dossiers sur 6 types d'opérations.

Enfin, l'autorité de gestion a démarré le travail de développement des outils Osiris « complets » à la fin de l'année 2015.

L'année 2015 a également été marquée par l'adoption de règlements d'intervention régionaux pour chaque type d'opérations afin de préciser les fiches mesures contenues dans le programme. C'est sur la base de ces règlements que les documents types ont été préparés par l'autorité de gestion (voir paragraphe ci-dessous).

Formation des services instructeurs

Dès 2015, la Région a proposé des formations à ses agents en charge du FEADER, dont certains nouvellement recrutés, ainsi qu'aux agents des services de l'Etat en charge de l'instruction des demandes d'aide au titre du FEADER et aux contrôleurs de l'Agence de services et de paiement. Les formations ont porté sur les règles de gestion liées à la programmation 2014-2020 et se sont déroulées entre juin et septembre 2015 dans tous les départements, à raison de 6 sessions de 3 jours chacune.

Elles ont permis d'aborder les thématiques suivantes : le contexte général du FEADER 2014-2020 et les nouveautés par rapport à l'ancienne période de programmation, les cadres réglementaires européen, national et régional, le système commun de suivi et d'évaluation, les règles relatives aux aides d'Etat, le cycle de vie d'un dossier de demande d'aide, les audits et contrôles, les outils de la programmation. Lors de chaque session, une journée entière de formation a, de plus, été consacrée à l'instruction d'un dossier de demande d'aide, à travers des exemples concrets et des exercices pratiques qui ont été très appréciés des stagiaires. Chacun des thèmes évoqués a été présenté par un trinôme de formateurs représentant l'autorité de gestion, les services de l'Etat, et l'Agence de services et de paiement. 78 personnes ont bénéficié de ces formations en Pays de la Loire. Il en est ressorti un besoin d'organiser de nouvelles sessions tous les ans afin de faire un point sur l'évolution des connaissances et un retour d'expérience. Cette formation a été jugée indispensable pour une prise de poste.

La journée d'échanges sur le FEADER de novembre 2015 décrite précédemment a également été l'occasion de répondre aux questions des agents instructeurs.

Par ailleurs, de nombreuses réunions d'information ont été organisées par la Région en 2015 avec les bénéficiaires potentiels pour les aider au

montage des dossiers de demande d'aide FEADER ainsi qu'avec les services instructeurs pour les sensibiliser aux attendus de l'autorité de gestion quant à l'instruction des dossiers selon les types d'opérations.

Elaboration des documents types

En tant qu'autorité de gestion, la Région est responsable de l'élaboration de documents types à destination des services instructeurs (formulaire de demande d'aide, courriers, engagements juridiques etc...). L'organisme payeur a été associé à l'élaboration de ces différents documents afin d'assurer leur contrôlabilité, c'est-à-dire le fait que chaque document soit assez précis pour lever toute ambiguïté lors des contrôles ultérieurs quant à l'intention de l'autorité de gestion dans leur utilisation.

Plan d'action sur le taux d'erreur

Afin d'assurer la continuité avec les mesures correctives engagées dans le cadre du RDR2 et de bénéficier de la mutualisation des bonnes pratiques, la région Pays de la Loire se place dans le cadre du plan d'actions FEADER coordonné par le Ministère en charge de l'agriculture (DGPE).

Ce plan a été construit, et continue à être alimenté, sur la base des constats d'insuffisance, formulés par les auditeurs européens et ceux de l'organisme de certification des comptes des organismes payeurs, et face auxquels des mesures correctives sont engagées.

La région Pays de la Loire participe à l'élaboration des notes de cadrage relatives aux thématiques ayant été mises en cause par les auditeurs. Ces travaux sont réalisés dans le cadre des comités opérationnels "audits et contrôles", en concertation entre les Autorités de gestion (AG), l'organisme payeur (ASP) et le Ministère en charge de l'agriculture qui assure la coordination des AG.

Les notes de cadrage ainsi élaborées sont ensuite validées et déterminent le cadre de contrôle à mettre en place en région

Les mises à jour du plan d'actions sont préparées en comité opérationnel audits et contrôles, également en concertation entre les AG, l'ASP et le ministère.

3.b) Quality and efficient delivery mechanisms

Options simplifiées en matière de coûts (OSC) ¹, indicateur indirect calculé automatiquement

	Total de la dotation financière du PDR [Feader]	[%] Couverture OSC prévue par rapport à la dotation totale du PDR ²	[%] Dépenses réalisées au moyen d'OSC par rapport à la dotation totale du PDR (données cumulées) ³
Méthodes spécifiques des Fonds, article 67,	457 615 854,00	57,85	2,87

paragraphe 5, point e), du RPDC			
---------------------------------	--	--	--

¹ Les options simplifiées en matière de coûts sont les coûts unitaires/taux forfaitaires/montants forfaitaires au titre de l'article 67, paragraphe 5, du RPDC, y compris les méthodes spécifiques du Feeder visées au point e) du même article, comme les montants forfaitaires applicables à la création d'entreprises, les paiements forfaitaires versés aux organisations de producteurs et les coûts unitaires liés aux zones et aux animaux.

² Calculé automatiquement à partir des mesures 06, 09, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 18 de la version du programme

³ Calculé automatiquement à partir des mesures 06, 09, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 18 des déclarations de dépenses

Gestion électronique des bénéficiaires [facultatif]

	[%] Financement du Feeder	[%] Opérations concernées
Demande d'aide		
Demandes de paiement		
Contrôles et conformité		
Suivi et établissement de rapports pour l'autorité de gestion/organisme payeur		

Délai moyen pour la perception des paiements par les bénéficiaires [facultatif]

[Jours] Le cas échéant, délai de l'État membre pour le versement des paiements aux bénéficiaires	[Jours] Délai moyen pour le versement des paiements aux bénéficiaires	Comments

4. STEPS TAKEN TO IMPLEMENT TECHNICAL ASSISTANCE AND PROGRAMME PUBLICITY REQUIREMENTS

4.a) Action taken and state of play as regards the establishment of the NRN and the implementation of its action plan

4.a1) Mesures prises et état d'avancement en ce qui concerne la mise en place du RRN (structure de gouvernance et unité d'appui au réseau)

Devenue autorité de gestion du programme régional de développement rural FEADER pour la période 2014-2020, la Région a fait le choix d'internaliser le pilotage et l'animation du réseau rural régional depuis le 1er juillet 2015. Avant cette date, le Comité d'étude et de liaison des associations à vocation agricole et rurale (CELAVAR) assurait l'animation du réseau rural régional pour la programmation précédente.

Dans l'attente de l'installation de la nouvelle mandature suite aux élections régionales de la fin d'année 2015, la définition de la gouvernance et l'organisation du réseau rural ont été reportées en 2016.

Pour autant, dès 2015 l'accompagnement des GAL LEADER a été mis en place. De plus, à partir du 1er juillet 2015, le réseau rural des Pays de la Loire a participé au réseau rural national notamment en représentant les réseaux ruraux régionaux au comité réseau rural.

4.a2) Mesures prises et état d'avancement en ce qui concerne la mise en œuvre du plan d'action

En 2015, 28 Groupes d'action locale Leader ont été sélectionnés. Ainsi, il était important d'organiser rapidement des temps de formation et d'échange afin que l'ensemble des GAL puisse mettre en œuvre dans les meilleures conditions leur programme d'actions. Une des premières actions organisées par le réseau rural régional a donc consisté en une formation-action sur la fonction d'animation d'un programme Leader en avril 2015.

Une rencontre régionale LEADER a également été organisée, par la cellule technique du réseau rural régional, en novembre 2015. Elle a porté sur la partie réglementaire (conventionnement, mise en œuvre du programme, réception des dossiers de demande de subvention...) et méthodologique (rôle et règlement du comité de programmation Leader et critères de sélection).

Ces deux évènements seront soutenus par la mesure 20 d'assistance technique.

4.b) Les mesures prises pour assurer la publicité du programme [article 13 du règlement d'exécution (UE) n° 808/2014 de la Commission]

La stratégie de communication des programmes européens gérés par la Région des Pays de la Loire en 2014-2020 a été adoptée par les membres du comité régional de suivi le 17 août 2015. Cette stratégie est commune au FEDER, FSE, FEADER et FEAMP.

Elle vise à :

- valoriser l'action de l'Europe et de la Région par des réalisations concrètes, et donc les bénéficiaires et leurs projets ;
- clarifier le rôle européen de la Région ;
- informer et accompagner les porteurs de projet ;
- enfin, faire aimer l'Europe, rapprocher l'Europe des citoyens, notamment en incitant à aller au-delà des obligations réglementaires.

Au cours de l'année 2015, les actions de communication menées ont été les suivantes :

- Site internet dédié à l'Europe (www.europe.paysdelaloire.fr) : création d'une page spécifique à chaque fonds sur le site portail de la Région afin de définir le fonds – principales orientations et fonctionnement général –, connaître les sites ressources et les contacts clés, et télécharger les dossiers de demande ainsi que les documents de référence. Les différents appels à projets et l'appel à candidatures Leader ont également fait l'objet d'une action de communication sur le site internet.
- Actions visant à informer et à accompagner les porteurs de projets sur leurs obligations réglementaires de publicité : création d'un guide pour communiquer sur un projet européen commun au FSE, FEDER, FEADER et FEAMP ; création d'une boîte fonctionnelle « com.europe@paysdelaloire.fr » pour répondre aux questions de publicité et de communication des bénéficiaires ; création d'une page « Communiquer sur son projet européen » et mise à disposition de modèles d'affiches et de panneaux sur le site internet de la Région, dans la rubrique Europe.
- Création de plaquettes afin d'informer et guider les porteurs de projet, mais aussi le grand public : brochure FEADER « Programme de développement rural régional FEADER 2014-2020, plaquette plurifonds « Les fonds européens en Pays de la Loire 2014-2020 ». Ces plaquettes sont en libre accès sur le site internet de la Région, dans la rubrique Europe.
- Afin de valoriser l'attribution des enveloppes financières aux territoires désignés ITI et Leader, 25 conférences de presse ont été organisées entre août et novembre 2015 sur les territoires sélectionnés. Des visites de projets ont systématiquement été organisées en présence des élus locaux et des élus du Conseil régional.
- Création d'une charte graphique Europe sous la forme d'un bandeau sur tous les supports et outils de travail quotidiens (signature mail, courriers, comptes rendus, affiches, communiqués de presse, flammes, kakémonos, etc.) afin d'identifier la Région comme étant le relais d'information sur les fonds européens. Le respect de cette charte graphique amène une cohésion visuelle témoignant de l'engagement européen en Pays de la Loire.

5. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE

5.a) Critères non respectés des conditions ex ante générales

Condition ex ante générale	Critère
----------------------------	---------

5.b) Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante générales applicables

Condition ex ante générale	Critère	Actions à entreprendre	Délai	Organisme chargé de l'exécution	Actions menées	Date d'exécution de l'action	Position de la Commission	Observations
----------------------------	---------	------------------------	-------	---------------------------------	----------------	------------------------------	---------------------------	--------------

5.c) Critères non respectés des conditions ex ante thématiques

Priority-linked ex-ante conditionality	Critère
--	---------

5.d) Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante thématiques applicables

Priority-linked ex-ante conditionality	Critère	Actions à entreprendre	Délai	Organisme chargé de l'exécution	Actions menées	Date d'exécution de l'action	Position de la Commission	Observations
--	---------	------------------------	-------	---------------------------------	----------------	------------------------------	---------------------------	--------------

5.e) Informations supplémentaires (facultatives) pour compléter celles figurant dans le tableau «Actions menées»

--

6. DESCRIPTION DE LA MISE EN ŒUVRE DES SOUS-PROGRAMMES

Cette section s'applique uniquement au ou aux rapports annuels de mise en œuvre 2016, 2018.

7. ASSESSMENT OF THE INFORMATION AND PROGRESS TOWARDS ACHIEVING THE OBJECTIVES OF THE PROGRAMME

Cette section s'applique uniquement au ou aux rapports annuels de mise en œuvre 2016, 2018.

8. IMPLEMENTATION OF ACTIONS TO TAKE INTO ACCOUNT THE PRINCIPLES SET OUT IN ARTICLES 5, 7 AND 8 OF REGULATION (EU) No 1303/2013

Cette section s'applique uniquement au ou aux rapports annuels de mise en œuvre 2016, 2018.

8.a) Promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes et de la non-discrimination [article 7 du règlement (UE) n° 1303/2013]

8.b) Développement durable [article 8 du règlement (UE) n° 1303/2013]

8.c) Rôle des partenaires visés à l'article 5 du règlement (UE) n° 1303/2013 lors de la mise en œuvre du programme

9. PROGRÈS ACCOMPLIS EN VUE DE GARANTIR UNE APPROCHE INTÉGRÉE DE L'UTILISATION DU FEADER ET DES AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'UNION

Cette section s'applique uniquement au ou aux rapports annuels de mise en œuvre 2018.

10. REPORT ON IMPLEMENTATION OF FINANCIAL INSTRUMENTS (ARTICLE 46 OF REGULATION (EU) No 1303/2013)

Annexe

11. ENCODING TABLES FOR COMMON AND PROGRAMME-SPECIFIC INDICATORS AND QUANTIFIED TARGET VALUES

11.a) Tableau A: dépenses engagées par mesure et par domaine prioritaire

Mesure	Sous-mesure	Priorité	Domaine prioritaire	Total des dépenses publiques
M01		P2	2A	
M01		P2	2B	
M01		P3	3A	
M01		P4		
M01		P5	5A	
M01		P5	5B	
M01		P5	5C	
M01		P5	5E	
M01				0,00
M02		P2	2A	
M02		P2	2B	
M02		P3	3A	
M02		P4		
M02		P5	5A	
M02		P5	5B	
M02		P5	5C	
M02		P5	5E	
M02				0,00
M04		P2	2A	28 479 382,61
M04		P3	3A	2 125 437,16
M04		P4		131 239,85
M04		P5	5A	69 754,88
M04		P5	5B	7 285 892,21
M04		P5	5C	176 105,36
M04				38 267 812,07
M06		P2	2B	14 798 469,83
M06		P5	5C	
M06				14 798 469,83

M07		P4		
M07				0,00
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	P5	5E	
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées			0,00
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	P5	5E	
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers			0,00
M08	8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	P5	5E	
M08	8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques			0,00
M08	8.4 - Aide à la réparation des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	P5	5E	
M08	8.4 - Aide à la réparation des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques			0,00
M08	8.5 - Aide aux investissements améliorant la résilience et la valeur environnementale des écosystèmes forestiers	P5	5E	188 369,33
M08	8.5 - Aide aux investissements améliorant la résilience et la valeur environnementale des écosystèmes forestiers			188 369,33
M08	8.6 - Aide aux investissements dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des produits forestiers	P5	5E	
M08	8.6 - Aide aux investissements dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des produits forestiers			0,00
M10		P4		10 649 505,50
M10				10 649 505,50
M11		P4		
M11				0,00
M13		P4		1 309 331,00
M13				1 309 331,00
M16		P3	3A	
M16		P5	5E	
M16				0,00
M19	19.1 - Soutien préparatoire	P6	6B	
M19	19.1 - Soutien préparatoire			0,00
	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux			
	19.3 - Préparation et mise en œuvre des activités de coopération du groupe d'action locale			
	19.4 - Soutien pour les frais de fonctionnement et l'animation			
M19	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	P6	6B	
M19	19.3 - Préparation et mise en œuvre des activités de coopération du groupe d'action locale	P6	6B	

M19	19.4 - Soutien pour les frais de fonctionnement et l'animation	P6	6B	
M20				

11.b) Tableau B: indicateurs de réalisation par mesure et par domaine prioritaire

11.b1) Tableau B1: réalisations accomplies (rapport annuel de mise en œuvre) – DONNÉES CUMULÉES

11.b1.a) M01 - Transfert de connaissances et actions d'information (article 14)

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Priorité	Domaine prioritaire	B1: réalisations accomplies (données cumulées pour 2014-année N)
M01		O1 - Total des dépenses publiques	P2	2A	
M01		O1 - Total des dépenses publiques	P2	2B	
M01		O1 - Total des dépenses publiques	P3	3A	
M01		O1 - Total des dépenses publiques	P4		
M01		O1 - Total des dépenses publiques	P5	5A	
M01		O1 - Total des dépenses publiques	P5	5B	
M01		O1 - Total des dépenses publiques	P5	5C	
M01		O1 - Total des dépenses publiques	P5	5E	
M01		O1 - Total des dépenses publiques			
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O1 - Total des dépenses publiques	P2	2A	
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O1 - Total des dépenses publiques	P2	2B	
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O1 - Total des dépenses publiques	P3	3A	
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O1 - Total des dépenses publiques	P4		
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O1 - Total des dépenses publiques	P5	5A	
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O1 - Total des dépenses publiques	P5	5B	
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O1 - Total des dépenses publiques	P5	5C	
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O1 - Total des dépenses publiques	P5	5E	
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O1 - Total des dépenses publiques			

M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P2	2A	
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P2	2B	
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P3	3A	
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P4		
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P5	5A	
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P5	5B	
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P5	5C	
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P5	5E	
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues			
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O11 - Nombre de jours de formation dispensés	P2	2A	
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O11 - Nombre de jours de formation dispensés	P2	2B	
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O11 - Nombre de jours de formation dispensés	P3	3A	
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O11 - Nombre de jours de formation dispensés	P4		
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O11 - Nombre de jours de formation dispensés	P5	5A	
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O11 - Nombre de jours de formation dispensés	P5	5B	
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O11 - Nombre de jours de formation dispensés	P5	5C	
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O11 - Nombre de jours de formation dispensés	P5	5E	
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O11 - Nombre de jours de formation dispensés			
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O12 - Nombre de participants aux formations	P2	2A	
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O12 - Nombre de participants aux formations	P2	2B	
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O12 - Nombre de participants aux formations	P3	3A	
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O12 - Nombre de participants aux formations	P4		

M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O12 - Nombre de participants aux formations	P5	5A	
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O12 - Nombre de participants aux formations	P5	5B	
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O12 - Nombre de participants aux formations	P5	5C	
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O12 - Nombre de participants aux formations	P5	5E	
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O12 - Nombre de participants aux formations			
M01	1.2 - Aide aux activités de démonstration et aux actions d'information	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P2	2A	
M01	1.2 - Aide aux activités de démonstration et aux actions d'information	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P2	2B	
M01	1.2 - Aide aux activités de démonstration et aux actions d'information	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P3	3A	
M01	1.2 - Aide aux activités de démonstration et aux actions d'information	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P4		
M01	1.2 - Aide aux activités de démonstration et aux actions d'information	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P5	5A	
M01	1.2 - Aide aux activités de démonstration et aux actions d'information	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P5	5B	
M01	1.2 - Aide aux activités de démonstration et aux actions d'information	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P5	5C	
M01	1.2 - Aide aux activités de démonstration et aux actions d'information	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P5	5E	
M01	1.2 - Aide aux activités de démonstration et aux actions d'information	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues			
M01	1.3 – Aide aux échanges de courte durée centrés sur la gestion de l'exploitation agricole ou forestière, ainsi qu'aux visites d'exploitations agricoles ou forestières	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P2	2A	
M01	1.3 – Aide aux échanges de courte durée centrés sur la gestion de l'exploitation agricole ou forestière, ainsi qu'aux visites d'exploitations agricoles ou forestières	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P2	2B	
M01	1.3 – Aide aux échanges de courte durée centrés sur la gestion de l'exploitation agricole ou forestière, ainsi qu'aux visites d'exploitations agricoles ou forestières	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P3	3A	
M01	1.3 – Aide aux échanges de courte durée centrés sur la gestion de l'exploitation agricole ou forestière, ainsi qu'aux visites d'exploitations agricoles ou forestières	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P4		
M01	1.3 – Aide aux échanges de courte durée centrés sur la gestion de l'exploitation agricole ou forestière, ainsi qu'aux visites d'exploitations agricoles ou forestières	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P5	5A	
M01	1.3 – Aide aux échanges de courte durée centrés sur la gestion de l'exploitation agricole ou forestière, ainsi qu'aux visites d'exploitations agricoles ou forestières	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P5	5B	
M01	1.3 – Aide aux échanges de courte durée centrés sur la gestion de l'exploitation agricole ou forestière, ainsi qu'aux visites d'exploitations agricoles ou forestières	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P5	5C	
M01	1.3 – Aide aux échanges de courte durée centrés sur la gestion de l'exploitation agricole ou forestière, ainsi qu'aux visites d'exploitations agricoles ou forestières	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P5	5E	

M01	1.3 – Aide aux échanges de courte durée centrés sur la gestion de l'exploitation agricole ou forestière, ainsi qu'aux visites d'exploitations agricoles ou forestières	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues			
------------	---	---	--	--	--

11.b1.b) M02 - Services de conseil, services d'aide à la gestion agricole et services de remplacement sur l'exploitation (article 15)

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Priorité	Domaine prioritaire	B1: réalisations accomplies (données cumulées pour 2014-année N)
M02		O1 - Total des dépenses publiques	P2	2A	
M02		O1 - Total des dépenses publiques	P2	2B	
M02		O1 - Total des dépenses publiques	P3	3A	
M02		O1 - Total des dépenses publiques	P4		
M02		O1 - Total des dépenses publiques	P5	5A	
M02		O1 - Total des dépenses publiques	P5	5B	
M02		O1 - Total des dépenses publiques	P5	5C	
M02		O1 - Total des dépenses publiques	P5	5E	
M02		O1 - Total des dépenses publiques			
M02	2.1 – Aide à l'obtention de services de conseil	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P2	2A	
M02	2.1 – Aide à l'obtention de services de conseil	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P2	2B	
M02	2.1 – Aide à l'obtention de services de conseil	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P3	3A	
M02	2.1 – Aide à l'obtention de services de conseil	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P4		
M02	2.1 – Aide à l'obtention de services de conseil	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P5	5A	
M02	2.1 – Aide à l'obtention de services de conseil	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P5	5B	
M02	2.1 – Aide à l'obtention de services de conseil	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P5	5C	
M02	2.1 – Aide à l'obtention de services de conseil	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P5	5E	
M02	2.1 – Aide à l'obtention de services de conseil	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues			
M02	2.1 – Aide à l'obtention de services de conseil	O13 - Nombre de bénéficiaires conseillés	P2	2A	
M02	2.1 – Aide à l'obtention de services de conseil	O13 - Nombre de bénéficiaires conseillés	P2	2B	
M02	2.1 – Aide à l'obtention de services de conseil	O13 - Nombre de bénéficiaires conseillés	P3	3A	
M02	2.1 – Aide à l'obtention de services de conseil	O13 - Nombre de bénéficiaires conseillés	P4		
M02	2.1 – Aide à l'obtention de services de conseil	O13 - Nombre de bénéficiaires conseillés	P5	5A	
M02	2.1 – Aide à l'obtention de services de conseil	O13 - Nombre de bénéficiaires conseillés	P5	5B	
M02	2.1 – Aide à l'obtention de services de conseil	O13 - Nombre de bénéficiaires conseillés	P5	5C	
M02	2.1 – Aide à l'obtention de services de conseil	O13 - Nombre de bénéficiaires conseillés	P5	5E	
M02	2.1 – Aide à l'obtention de services de conseil	O13 - Nombre de bénéficiaires conseillés			

M02	2.3 – Aide à la formation de conseillers	O14 - Nombre de conseillers formés	P5	5E	
M02	2.3 – Aide à la formation de conseillers	O14 - Nombre de conseillers formés			

11.b1.c) M04 - Investissements physiques (article 17)

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Priorité	Domaine prioritaire	B1: réalisations accomplies (données cumulées pour 2014-année N)
M04		O1 - Total des dépenses publiques		P2	2A	28 000,00
M04		O1 - Total des dépenses publiques		P3	3A	0,00
M04		O1 - Total des dépenses publiques		P4		0,00
M04		O1 - Total des dépenses publiques		P5	5A	0,00
M04		O1 - Total des dépenses publiques		P5	5B	138 783,27
M04		O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	0,00
M04		O1 - Total des dépenses publiques				166 783,27
M04		O1 - Total des dépenses publiques	dont IF	P2	2A	
M04		O1 - Total des dépenses publiques	dont IF	P3	3A	
M04		O1 - Total des dépenses publiques	dont IF	P4		
M04		O1 - Total des dépenses publiques	dont IF	P5	5A	
M04		O1 - Total des dépenses publiques	dont IF	P5	5B	
M04		O1 - Total des dépenses publiques	dont IF	P5	5C	
M04		O1 - Total des dépenses publiques	dont IF			0,00
M04		O2 - Total des investissements		P2	2A	243 382,02
M04		O2 - Total des investissements		P3	3A	
M04		O2 - Total des investissements		P4		
M04		O2 - Total des investissements		P5	5A	
M04		O2 - Total des investissements		P5	5B	477 764,98
M04		O2 - Total des investissements		P5	5C	
M04		O2 - Total des investissements				721 147,00
M04		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	dont IF	P2	2A	
M04		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	dont IF	P3	3A	
M04		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	dont IF	P4		
M04		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	dont IF	P5	5A	
M04		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	dont IF	P5	5B	
M04		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	dont IF	P5	5C	

M04		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	dont IF			0,00
M04		O5 - Superficie totale (ha)		P5	5A	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2A	28 000,00
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques		P3	3A	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques		P4		
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5A	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5B	138 783,27
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques				166 783,27
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P2	2A	2,00
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P3	3A	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5A	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5B	20,00
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5C	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues				22,00
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P2	2A	2,00
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P3	3A	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P4		
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P5	5A	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P5	5B	20,00
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P5	5C	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus				22,00

M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	dont IF	P2	2A	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	dont IF	P3	3A	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	dont IF	P4		
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	dont IF	P5	5A	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	dont IF	P5	5B	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	dont IF	P5	5C	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	dont IF			0,00
M04	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2A	
M04	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles	O1 - Total des dépenses publiques		P3	3A	
M04	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles	O1 - Total des dépenses publiques		P4		
M04	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5A	
M04	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5B	
M04	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	
M04	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles	O1 - Total des dépenses publiques				0,00
M04	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P2	2A	
M04	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P3	3A	
M04	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		
M04	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5A	

M04	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5B	
M04	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5C	
M04	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues				0,00
M04	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2A	
M04	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie	O1 - Total des dépenses publiques		P3	3A	
M04	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie	O1 - Total des dépenses publiques		P4		
M04	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5A	
M04	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5B	
M04	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	
M04	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie	O1 - Total des dépenses publiques				0,00
M04	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P2	2A	
M04	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P3	3A	
M04	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		

M04	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5A	
M04	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5B	
M04	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5C	
M04	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues				0,00
M04	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2A	
M04	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques		P3	3A	
M04	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques		P4		
M04	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5A	
M04	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5B	
M04	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	
M04	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques				0,00
M04	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P2	2A	
M04	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P3	3A	
M04	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		
M04	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5A	

	climatiques					
M04	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5B	
M04	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5C	
M04	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues				0,00

11.b1.d) M06 - Développement des exploitations agricoles et des entreprises (article 19)

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Priorité	Domaine prioritaire	B1: réalisations accomplies (données cumulées pour 2014-année N)
M06		O1 - Total des dépenses publiques		P2	2B	6 093 325,00
M06		O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	0,00
M06		O1 - Total des dépenses publiques				6 093 325,00
M06		O1 - Total des dépenses publiques	dont IF	P2	2B	
M06		O1 - Total des dépenses publiques	dont IF	P5	5C	
M06		O1 - Total des dépenses publiques	dont IF			0,00
M06		O2 - Total des investissements		P2	2B	0,00
M06		O2 - Total des investissements		P5	5C	
M06		O2 - Total des investissements				0,00
M06		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P2	2B	478,00
M06		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5C	
M06		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues				478,00
M06		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	dont IF	P2	2B	
M06		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	dont IF	P5	5C	
M06		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	dont IF			0,00
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2B	6 093 325,00
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques				6 093 325,00
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P2	2B	478,00
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P5	5C	
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus				478,00

M06	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2B	
M06	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	
M06	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales	O1 - Total des dépenses publiques				0,00
M06	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P2	2B	
M06	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P5	5C	
M06	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus				0,00
M06	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2B	
M06	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	
M06	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations	O1 - Total des dépenses publiques				0,00
M06	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P2	2B	
M06	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P5	5C	
M06	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus				0,00
M06	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2B	
M06	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	
M06	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles	O1 - Total des dépenses publiques				0,00
M06	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P2	2B	
M06	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P5	5C	
M06	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus				0,00
M06	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2B	
M06	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	

M06	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur	O1 - Total des dépenses publiques				0,00
M06	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P2	2B	
M06	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P5	5C	
M06	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus				0,00

11.b1.e) M07 - Services de base et rénovation des villages dans les zones rurales (article 20)

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Priorité	Domaine prioritaire	B1: réalisations accomplies (données cumulées pour 2014-année N)
M07		O1 - Total des dépenses publiques		P4		
M07		O1 - Total des dépenses publiques				
M07		O1 - Total des dépenses publiques	dont IF	P4		
M07		O1 - Total des dépenses publiques	dont IF			
M07		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	dont IF	P4		
M07		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	dont IF			
M07	7.1 – Aide à l'établissement et à la mise à jour des plans de développement des communes et des villages dans les zones rurales et de leurs services de base ainsi que des plans de protection et de gestion liés aux sites Natura 2000 et à d'autres zones à haute valeur naturelle	O1 - Total des dépenses publiques		P4		
M07	7.6 – Aide aux études et investissements liés à l'entretien, à la restauration et à la réhabilitation du patrimoine culturel et naturel des villages, des paysages ruraux et des sites à haute valeur naturelle, y compris les aspects socio-économiques, ainsi qu'aux actions de sensibilisation environnementale					
M07	7.1 – Aide à l'établissement et à la mise à jour des plans de développement des communes et des villages dans les zones rurales et de leurs services de base ainsi que des plans de protection et de gestion liés aux sites Natura 2000 et à d'autres zones à haute valeur naturelle	O1 - Total des dépenses publiques				
M07	7.6 – Aide aux études et investissements liés à l'entretien, à la restauration et à la réhabilitation du patrimoine culturel et naturel des villages, des paysages ruraux et des sites à haute valeur naturelle, y compris les aspects socio-économiques, ainsi qu'aux actions de sensibilisation environnementale					
M07	7.1 – Aide à l'établissement et à la mise à jour des plans de développement des communes et des villages dans les zones rurales et de leurs services de base ainsi que des plans de protection et de	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	de gestion des zones relevant de Natura 2000/à haute valeur naturelle	P4		

	gestion liés aux sites Natura 2000 et à d'autres zones à haute valeur naturelle					
M07	7.1 – Aide à l'établissement et à la mise à jour des plans de développement des communes et des villages dans les zones rurales et de leurs services de base ainsi que des plans de protection et de gestion liés aux sites Natura 2000 et à d'autres zones à haute valeur naturelle	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	de gestion des zones relevant de Natura 2000/à haute valeur naturelle			
M07	7.1 – Aide à l'établissement et à la mise à jour des plans de développement des communes et des villages dans les zones rurales et de leurs services de base ainsi que des plans de protection et de gestion liés aux sites Natura 2000 et à d'autres zones à haute valeur naturelle	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	de développement des villages	P4		
M07	7.1 – Aide à l'établissement et à la mise à jour des plans de développement des communes et des villages dans les zones rurales et de leurs services de base ainsi que des plans de protection et de gestion liés aux sites Natura 2000 et à d'autres zones à haute valeur naturelle	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	de développement des villages			
M07	7.1 – Aide à l'établissement et à la mise à jour des plans de développement des communes et des villages dans les zones rurales et de leurs services de base ainsi que des plans de protection et de gestion liés aux sites Natura 2000 et à d'autres zones à haute valeur naturelle	O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)		P4		
	7.2 – Aide aux investissements dans la création, l'amélioration ou le développement de tout type d'infrastructure à petite échelle, notamment les investissements dans les énergies renouvelables et les économies d'énergie					
	7.4 – Aide aux investissements dans la mise en place, l'amélioration ou le développement des services de base au niveau local pour la population rurale, y compris les activités culturelles et récréatives, et des infrastructures qui y sont liées					
	7.5 – Aide aux investissements à l'usage du public dans les infrastructures récréatives, les informations touristiques et les infrastructures touristiques à petite échelle					
	7.6 – Aide aux études et investissements liés à l'entretien, à la restauration et à la réhabilitation du patrimoine culturel et naturel des villages, des paysages ruraux et des sites à haute valeur naturelle, y compris les aspects socio-économiques, ainsi qu'aux actions de sensibilisation environnementale					
	7.7 – Aide aux investissements en faveur de la délocalisation d'activités et de la reconversion des bâtiments ou d'autres installations situées au sein ou à proximité des communautés rurales, en vue					

	d'améliorer la qualité de la vie ou d'augmenter la performance environnementale de la communauté				
	7.8 - Autres				
M07	7.1 – Aide à l'établissement et à la mise à jour des plans de développement des communes et des villages dans les zones rurales et de leurs services de base ainsi que des plans de protection et de gestion liés aux sites Natura 2000 et à d'autres zones à haute valeur naturelle	O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)			
	7.2 – Aide aux investissements dans la création, l'amélioration ou le développement de tout type d'infrastructure à petite échelle, notamment les investissements dans les énergies renouvelables et les économies d'énergie				
	7.4 – Aide aux investissements dans la mise en place, l'amélioration ou le développement des services de base au niveau local pour la population rurale, y compris les activités culturelles et récréatives, et des infrastructures qui y sont liées				
	7.5 – Aide aux investissements à l'usage du public dans les infrastructures récréatives, les informations touristiques et les infrastructures touristiques à petite échelle				
	7.6 – Aide aux études et investissements liés à l'entretien, à la restauration et à la réhabilitation du patrimoine culturel et naturel des villages, des paysages ruraux et des sites à haute valeur naturelle, y compris les aspects socio-économiques, ainsi qu'aux actions de sensibilisation environnementale				
	7.7 – Aide aux investissements en faveur de la délocalisation d'activités et de la reconversion des bâtiments ou d'autres installations situées au sein ou à proximité des communautés rurales, en vue d'améliorer la qualité de la vie ou d'augmenter la performance environnementale de la communauté				
	7.8 - Autres				
M07	7.2 – Aide aux investissements dans la création, l'amélioration ou le développement de tout type d'infrastructure à petite échelle, notamment les investissements dans les énergies renouvelables et les économies d'énergie	O2 - Total des investissements		P4	
	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne				
	7.4 – Aide aux investissements dans la mise en				

	<p>place, l'amélioration ou le développement des services de base au niveau local pour la population rurale, y compris les activités culturelles et récréatives, et des infrastructures qui y sont liées</p> <p>7.5 – Aide aux investissements à l'usage du public dans les infrastructures récréatives, les informations touristiques et les infrastructures touristiques à petite échelle</p> <p>7.6 – Aide aux études et investissements liés à l'entretien, à la restauration et à la réhabilitation du patrimoine culturel et naturel des villages, des paysages ruraux et des sites à haute valeur naturelle, y compris les aspects socio-économiques, ainsi qu'aux actions de sensibilisation environnementale</p> <p>7.7 – Aide aux investissements en faveur de la délocalisation d'activités et de la reconversion des bâtiments ou d'autres installations situées au sein ou à proximité des communautés rurales, en vue d'améliorer la qualité de la vie ou d'augmenter la performance environnementale de la communauté</p> <p>7.8 - Autres</p>					
M07	<p>7.2 – Aide aux investissements dans la création, l'amélioration ou le développement de tout type d'infrastructure à petite échelle, notamment les investissements dans les énergies renouvelables et les économies d'énergie</p> <p>7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne</p> <p>7.4 – Aide aux investissements dans la mise en place, l'amélioration ou le développement des services de base au niveau local pour la population rurale, y compris les activités culturelles et récréatives, et des infrastructures qui y sont liées</p> <p>7.5 – Aide aux investissements à l'usage du public dans les infrastructures récréatives, les informations touristiques et les infrastructures touristiques à petite échelle</p> <p>7.6 – Aide aux études et investissements liés à l'entretien, à la restauration et à la réhabilitation du patrimoine culturel et naturel des villages, des paysages ruraux et des sites à haute valeur naturelle, y compris les aspects socio-économiques, ainsi qu'aux actions de sensibilisation environnementale</p> <p>7.7 – Aide aux investissements en faveur de la</p>	O2 - Total des investissements				

	délocalisation d'activités et de la reconversion des bâtiments ou d'autres installations situées au sein ou à proximité des communautés rurales, en vue d'améliorer la qualité de la vie ou d'augmenter la performance environnementale de la communauté					
	7.8 - Autres					
M07	7.2 – Aide aux investissements dans la création, l'amélioration ou le développement de tout type d'infrastructure à petite échelle, notamment les investissements dans les énergies renouvelables et les économies d'énergie	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		
M07	7.2 – Aide aux investissements dans la création, l'amélioration ou le développement de tout type d'infrastructure à petite échelle, notamment les investissements dans les énergies renouvelables et les économies d'énergie	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues				
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O1 - Total des dépenses publiques	haut débit	P4		
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O1 - Total des dépenses publiques	haut débit			
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O1 - Total des dépenses publiques	autre que haut débit	P4		
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O1 - Total des dépenses publiques	autre que haut débit			
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Services d'administration en ligne	P4		
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Services d'administration en ligne			
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Infrastructures TIC: réseau haut débit à très grande vitesse (accès/boucle locale; >/= 100 Mbit/s)	P4		

	débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne					
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Infrastructures TIC: réseau haut débit à très grande vitesse (accès/boucle locale; >/= 100 Mbit/s)			
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Infrastructures TIC: réseau haut débit à grande vitesse (accès/boucle locale; >/= 30 Mbit/s)	P4		
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Infrastructures TIC: réseau haut débit à grande vitesse (accès/boucle locale; >/= 30 Mbit/s)			
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	TIC: autres types d'infrastructures TIC (infrastructure passive, centre informatique...)	P4		
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	TIC: autres types d'infrastructures TIC (infrastructure passive, centre informatique...)			
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)	haut débit	P4		
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)	haut débit			
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)	autre que haut débit	P4		
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)	autre que haut débit			
M07	7.4 – Aide aux investissements dans la mise en place, l'amélioration ou le développement des services de base au niveau local pour la population	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		

	rurale, y compris les activités culturelles et récréatives, et des infrastructures qui y sont liées					
M07	7.4 – Aide aux investissements dans la mise en place, l'amélioration ou le développement des services de base au niveau local pour la population rurale, y compris les activités culturelles et récréatives, et des infrastructures qui y sont liées	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues				
M07	7.5 – Aide aux investissements à l'usage du public dans les infrastructures récréatives, les informations touristiques et les infrastructures touristiques à petite échelle	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		
M07	7.5 – Aide aux investissements à l'usage du public dans les infrastructures récréatives, les informations touristiques et les infrastructures touristiques à petite échelle	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues				
M07	7.6 – Aide aux études et investissements liés à l'entretien, à la restauration et à la réhabilitation du patrimoine culturel et naturel des villages, des paysages ruraux et des sites à haute valeur naturelle, y compris les aspects socio-économiques, ainsi qu'aux actions de sensibilisation environnementale	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		
M07	7.6 – Aide aux études et investissements liés à l'entretien, à la restauration et à la réhabilitation du patrimoine culturel et naturel des villages, des paysages ruraux et des sites à haute valeur naturelle, y compris les aspects socio-économiques, ainsi qu'aux actions de sensibilisation environnementale	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues				
M07	7.7 – Aide aux investissements en faveur de la délocalisation d'activités et de la reconversion des bâtiments ou d'autres installations situées au sein ou à proximité des communautés rurales, en vue d'améliorer la qualité de la vie ou d'augmenter la performance environnementale de la communauté	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		
M07	7.7 – Aide aux investissements en faveur de la délocalisation d'activités et de la reconversion des bâtiments ou d'autres installations situées au sein ou à proximité des communautés rurales, en vue d'améliorer la qualité de la vie ou d'augmenter la performance environnementale de la communauté	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues				
M07	7.8 - Autres	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		
M07	7.8 - Autres	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues				

11.b1.f) M08 - Investissements dans le développement des zones forestières et amélioration de la viabilité des forêts (articles 21 à 26)

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Priorité	Domaine prioritaire	B1: réalisations accomplies (données cumulées pour 2014-année N)
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O1 - Total des dépenses publiques	installation uniquement	P5	5E	
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O1 - Total des dépenses publiques	installation uniquement			
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	installation uniquement	P5	5E	
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	installation uniquement			
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O5 - Superficie totale (ha)	installation uniquement	P5	5E	
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O5 - Superficie totale (ha)	installation uniquement			
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O1 - Total des dépenses publiques	installation uniquement	P5	5E	
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O1 - Total des dépenses publiques	installation uniquement			
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	installation uniquement	P5	5E	
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	installation uniquement			
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O5 - Superficie totale (ha)	installation uniquement	P5	5E	
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O5 - Superficie totale (ha)	installation uniquement			
M08	8.4 - Aide à la réparation des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5E	
M08	8.4 - Aide à la réparation des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O1 - Total des dépenses publiques				
M08	8.4 - Aide à la réparation des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P5	5E	

M08	8.4 - Aide à la réparation des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus				
M08	8.4 - Aide à la réparation des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O5 - Superficie totale (ha)		P5	5E	
M08	8.4 - Aide à la réparation des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O5 - Superficie totale (ha)				
M08	8.5 - Aide aux investissements améliorant la résilience et la valeur environnementale des écosystèmes forestiers	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5E	
M08	8.5 - Aide aux investissements améliorant la résilience et la valeur environnementale des écosystèmes forestiers	O1 - Total des dépenses publiques				
M08	8.5 - Aide aux investissements améliorant la résilience et la valeur environnementale des écosystèmes forestiers	O2 - Total des investissements		P5	5E	
M08	8.5 - Aide aux investissements améliorant la résilience et la valeur environnementale des écosystèmes forestiers	O2 - Total des investissements				
M08	8.5 - Aide aux investissements améliorant la résilience et la valeur environnementale des écosystèmes forestiers	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5E	
M08	8.5 - Aide aux investissements améliorant la résilience et la valeur environnementale des écosystèmes forestiers	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues				
M08	8.5 - Aide aux investissements améliorant la résilience et la valeur environnementale des écosystèmes forestiers	O5 - Superficie totale (ha)		P5	5E	
M08	8.5 - Aide aux investissements améliorant la résilience et la valeur environnementale des écosystèmes forestiers	O5 - Superficie totale (ha)				
M08	8.6 - Aide aux investissements dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des produits forestiers	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5E	
M08	8.6 - Aide aux investissements dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des produits forestiers	O1 - Total des dépenses publiques				
M08	8.6 - Aide aux investissements dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des produits forestiers	O1 - Total des dépenses publiques	dont IF	P5	5E	
M08	8.6 - Aide aux investissements dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des	O1 - Total des dépenses publiques	dont IF			

	produits forestiers					
M08	8.6 - Aide aux investissements dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des produits forestiers	O2 - Total des investissements		P5	5E	
M08	8.6 - Aide aux investissements dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des produits forestiers	O2 - Total des investissements				
M08	8.6 - Aide aux investissements dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des produits forestiers	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5E	
M08	8.6 - Aide aux investissements dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des produits forestiers	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues				
M08	8.6 - Aide aux investissements dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des produits forestiers	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	dont IF	P5	5E	
M08	8.6 - Aide aux investissements dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des produits forestiers	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	dont IF			

11.b1.g) M16 - Coopération (article 35)

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Dimension 2	Dimension 3	Priorité	Domaine prioritaire	B1: réalisations accomplies (données cumulées pour 2014-année N)
M16		O1 - Total des dépenses publiques	PEI			P3	3A	
M16		O1 - Total des dépenses publiques	PEI			P5	5E	
M16		O1 - Total des dépenses publiques	PEI					
M16		O1 - Total des dépenses publiques	PEI	dont IF		P3	3A	
M16		O1 - Total des dépenses publiques	PEI	dont IF		P5	5E	
M16		O1 - Total des dépenses publiques	PEI	dont IF				
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre d'opérations de coopération du PEI soutenues (par exemple, projets pilotes, développement de produits...)		P3	3A	
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre d'opérations de coopération du PEI soutenues (par exemple, projets pilotes, développement de produits...)		P5	5E	
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre d'opérations de coopération du PEI soutenues (par exemple, projets pilotes, développement de produits...)				
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre de groupes du PEI soutenus				
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et	PEI	Nombre de partenaires au sein des groupes du PEI	exploitants agricoles			

		nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI						
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre de partenaires au sein des groupes du PEI	ONG			
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre de partenaires au sein des groupes du PEI	PME			
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre de partenaires au sein des groupes du PEI	conseillers			
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre de partenaires au sein des groupes du PEI	autres (autres organismes publics...)			
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre de partenaires au sein des groupes du PEI	instituts de recherche			
M16	16.0 - Autres	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P3	3A	
M16	16.0 - Autres	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P5	5E	
M16	16.0 - Autres	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI					
M16	16.2 - Aide aux projets pilotes et à la mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés et technologies	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI			P3	3A	
	16.3 - (Autre) coopération entre petits opérateurs pour l'organisation de processus de travail communs et le partage d'installations et de ressources, ainsi que pour le développement et/ou la commercialisation de services touristiques liés au tourisme rural							
	16.4 - Aide à la coopération							

	<p>horizontale et verticale entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en vue de la mise en place et du développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux, et aux activités de promotion dans un contexte local relatives au développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux</p> <p>16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur</p> <p>16.6 – Aide à la coopération entre acteurs de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de la fourniture durable de biomasse utilisée dans la production alimentaire et énergétique et dans les processus industriels</p> <p>16.7 – Aide à la mise en œuvre de stratégies locales de développement autres que les stratégies de DLAL</p> <p>16.8 – Aide à la conception de plans de gestion forestière ou d'instruments équivalents</p> <p>16.9 – Aide à la diversification des activités agricoles vers des activités ayant trait aux soins de santé, à l'intégration sociale, à l'agriculture soutenue par les consommateurs ainsi qu'à l'éducation dans les domaines de l'environnement et de l'alimentation</p>							
M16	<p>16.2 - Aide aux projets pilotes et à la mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés et technologies</p> <p>16.3 - (Autre) coopération entre petits opérateurs pour l'organisation de processus de</p>	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI			P5	5E	

<p>travail communs et le partage d'installations et de ressources, ainsi que pour le développement et/ou la commercialisation de services touristiques liés au tourisme rural</p>					
<p>16.4 - Aide à la coopération horizontale et verticale entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en vue de la mise en place et du développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux, et aux activités de promotion dans un contexte local relatives au développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux</p>					
<p>16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur</p>					
<p>16.6 – Aide à la coopération entre acteurs de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de la fourniture durable de biomasse utilisée dans la production alimentaire et énergétique et dans les processus industriels</p>					
<p>16.7 – Aide à la mise en œuvre de stratégies locales de développement autres que les stratégies de DLAL</p>					
<p>16.8 – Aide à la conception de plans de gestion forestière ou d'instruments équivalents</p>					
<p>16.9 – Aide à la diversification des activités agricoles vers des activités ayant trait aux soins de santé, à l'intégration sociale, à l'agriculture soutenue par les consommateurs ainsi qu'à l'éducation dans les domaines de l'environnement et de l'alimentation</p>					

M16	16.2 - Aide aux projets pilotes et à la mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés et technologies	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI					
	16.3 - (Autre) coopération entre petits opérateurs pour l'organisation de processus de travail communs et le partage d'installations et de ressources, ainsi que pour le développement et/ou la commercialisation de services touristiques liés au tourisme rural							
	16.4 - Aide à la coopération horizontale et verticale entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en vue de la mise en place et du développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux, et aux activités de promotion dans un contexte local relatives au développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux							
	16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur							
	16.6 – Aide à la coopération entre acteurs de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de la fourniture durable de biomasse utilisée dans la production alimentaire et énergétique et dans les processus industriels							
	16.7 – Aide à la mise en œuvre de stratégies locales de développement autres que les stratégies de DLAL							
	16.8 – Aide à la conception de plans de gestion forestière ou d'instruments équivalents							

	16.9 – Aide à la diversification des activités agricoles vers des activités ayant trait aux soins de santé, à l'intégration sociale, à l'agriculture soutenue par les consommateurs ainsi qu'à l'éducation dans les domaines de l'environnement et de l'alimentation							
M16	<p>16.2 - Aide aux projets pilotes et à la mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés et technologies</p> <p>16.3 - (Autre) coopération entre petits opérateurs pour l'organisation de processus de travail communs et le partage d'installations et de ressources, ainsi que pour le développement et/ou la commercialisation de services touristiques liés au tourisme rural</p> <p>16.4 - Aide à la coopération horizontale et verticale entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en vue de la mise en place et du développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux, et aux activités de promotion dans un contexte local relatives au développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux</p> <p>16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur</p> <p>16.6 – Aide à la coopération entre acteurs de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de la fourniture durable de biomasse utilisée dans la production alimentaire et énergétique et dans les processus industriels</p>	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI	dont IF		P3	3A	

	16.7 – Aide à la mise en œuvre de stratégies locales de développement autres que les stratégies de DLAL						
	16.8 – Aide à la conception de plans de gestion forestière ou d'instruments équivalents						
	16.9 – Aide à la diversification des activités agricoles vers des activités ayant trait aux soins de santé, à l'intégration sociale, à l'agriculture soutenue par les consommateurs ainsi qu'à l'éducation dans les domaines de l'environnement et de l'alimentation						
M16	16.2 - Aide aux projets pilotes et à la mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés et technologies	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI	dont IF		P5	5E
	16.3 - (Autre) coopération entre petits opérateurs pour l'organisation de processus de travail communs et le partage d'installations et de ressources, ainsi que pour le développement et/ou la commercialisation de services touristiques liés au tourisme rural						
	16.4 - Aide à la coopération horizontale et verticale entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en vue de la mise en place et du développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux, et aux activités de promotion dans un contexte local relatives au développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux						
	16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur						
	16.6 – Aide à la coopération						

	entre acteurs de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de la fourniture durable de biomasse utilisée dans la production alimentaire et énergétique et dans les processus industriels							
	16.7 – Aide à la mise en œuvre de stratégies locales de développement autres que les stratégies de DLAL							
	16.8 – Aide à la conception de plans de gestion forestière ou d'instruments équivalents							
	16.9 – Aide à la diversification des activités agricoles vers des activités ayant trait aux soins de santé, à l'intégration sociale, à l'agriculture soutenue par les consommateurs ainsi qu'à l'éducation dans les domaines de l'environnement et de l'alimentation							
M16	<p>16.2 - Aide aux projets pilotes et à la mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés et technologies</p> <p>16.3 - (Autre) coopération entre petits opérateurs pour l'organisation de processus de travail communs et le partage d'installations et de ressources, ainsi que pour le développement et/ou la commercialisation de services touristiques liés au tourisme rural</p> <p>16.4 - Aide à la coopération horizontale et verticale entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en vue de la mise en place et du développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux, et aux activités de promotion dans un contexte local relatives au développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux</p> <p>16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des</p>	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI	dont IF				

	<p> fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur</p> <p>16.6 – Aide à la coopération entre acteurs de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de la fourniture durable de biomasse utilisée dans la production alimentaire et énergétique et dans les processus industriels</p> <p>16.7 – Aide à la mise en œuvre de stratégies locales de développement autres que les stratégies de DLAL</p> <p>16.8 – Aide à la conception de plans de gestion forestière ou d'instruments équivalents</p> <p>16.9 – Aide à la diversification des activités agricoles vers des activités ayant trait aux soins de santé, à l'intégration sociale, à l'agriculture soutenue par les consommateurs ainsi qu'à l'éducation dans les domaines de l'environnement et de l'alimentation</p>							
M16	16.2 - Aide aux projets pilotes et à la mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés et technologies	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P3	3A	
M16	16.2 - Aide aux projets pilotes et à la mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés et technologies	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P5	5E	
M16	16.2 - Aide aux projets pilotes et à la mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés et technologies	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI					
M16	16.3 - (Autre) coopération entre petits opérateurs pour l'organisation de processus de travail communs et le partage d'installations et de ressources, ainsi que pour le développement	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P3	3A	

	et/ou la commercialisation de services touristiques liés au tourisme rural							
M16	16.3 - (Autre) coopération entre petits opérateurs pour l'organisation de processus de travail communs et le partage d'installations et de ressources, ainsi que pour le développement et/ou la commercialisation de services touristiques liés au tourisme rural	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P5	5E	
M16	16.3 - (Autre) coopération entre petits opérateurs pour l'organisation de processus de travail communs et le partage d'installations et de ressources, ainsi que pour le développement et/ou la commercialisation de services touristiques liés au tourisme rural	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI					
M16	16.4 - Aide à la coopération horizontale et verticale entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en vue de la mise en place et du développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux, et aux activités de promotion dans un contexte local relatives au développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux	O9 - Nombre d'exploitations participant à des régimes qui bénéficient d'un soutien	hors PEI			P3	3A	
M16	16.4 - Aide à la coopération horizontale et verticale entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en vue de la mise en place et du développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux, et aux activités de promotion dans un contexte local relatives au développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P3	3A	
M16	16.4 - Aide à la coopération horizontale et verticale entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en vue de la mise en place et du	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P5	5E	

	développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux, et aux activités de promotion dans un contexte local relatives au développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux							
M16	16.4 - Aide à la coopération horizontale et verticale entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en vue de la mise en place et du développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux, et aux activités de promotion dans un contexte local relatives au développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI					
M16	16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI			P3	3A	
M16	16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI			P5	5E	
M16	16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI					
M16	16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P3	3A	

	ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur							
M16	16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P5	5E	
M16	16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI					
M16	16.6 – Aide à la coopération entre acteurs de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de la fourniture durable de biomasse utilisée dans la production alimentaire et énergétique et dans les processus industriels	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P3	3A	
M16	16.6 – Aide à la coopération entre acteurs de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de la fourniture durable de biomasse utilisée dans la production alimentaire et énergétique et dans les processus industriels	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P5	5E	
M16	16.6 – Aide à la coopération entre acteurs de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de la fourniture durable de biomasse utilisée dans la production alimentaire et énergétique et dans les processus industriels	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI					
M16	16.7 – Aide à la mise en œuvre de stratégies locales de développement autres que les stratégies de DLAL	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P3	3A	

M16	16.7 – Aide à la mise en œuvre de stratégies locales de développement autres que les stratégies de DLAL	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P5	5E	
M16	16.7 – Aide à la mise en œuvre de stratégies locales de développement autres que les stratégies de DLAL	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI					
M16	16.8 – Aide à la conception de plans de gestion forestière ou d'instruments équivalents	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P3	3A	
M16	16.8 – Aide à la conception de plans de gestion forestière ou d'instruments équivalents	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P5	5E	
M16	16.8 – Aide à la conception de plans de gestion forestière ou d'instruments équivalents	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI					
M16	16.9 – Aide à la diversification des activités agricoles vers des activités ayant trait aux soins de santé, à l'intégration sociale, à l'agriculture soutenue par les consommateurs ainsi qu'à l'éducation dans les domaines de l'environnement et de l'alimentation	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P3	3A	
M16	16.9 – Aide à la diversification des activités agricoles vers des activités ayant trait aux soins de santé, à l'intégration sociale, à l'agriculture soutenue par les consommateurs ainsi qu'à l'éducation dans les domaines de l'environnement et de l'alimentation	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P5	5E	
M16	16.9 – Aide à la diversification des activités agricoles vers des activités ayant trait aux soins de santé, à l'intégration sociale, à l'agriculture soutenue par les consommateurs ainsi qu'à l'éducation dans les domaines de l'environnement et de l'alimentation	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI					

11.b2) Tableau B2.1: réalisations Leader accomplies (rapport annuel de mise en œuvre) – DONNÉES CUMULÉES

Mesure	Indicateur	Sous-mesure	Dimension 1	Priorité	Domaine prioritaire	Réalisations accomplies (données cumulées pour 2014-année N)
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.1 - Soutien préparatoire	kit de démarrage Leader	P6	6B	
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.1 - Soutien préparatoire	aide à l'élaboration d'une stratégie locale de développement	P6	6B	
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (1A) to which the project contributes)	P6	6B	
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (1B) to which the project contributes)	P6	6B	
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (1C) to which the project contributes)	P6	6B	
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (2A) to which the project contributes)	P6	6B	
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (2B) to which the project contributes)	P6	6B	
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (3A) to which the project contributes)	P6	6B	
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (3B) to which the project contributes)	P6	6B	
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (4A) to which the project contributes)	P6	6B	
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (4B) to which the project contributes)	P6	6B	
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (4C) to which the project contributes)	P6	6B	
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (5A) to which the project contributes)	P6	6B	

M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (5B) to which the project contributes)	P6	6B	
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (5C) to which the project contributes)	P6	6B	
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (5D) to which the project contributes)	P6	6B	
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (5E) to which the project contributes)	P6	6B	
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (6A) to which the project contributes)	P6	6B	
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (6B) to which the project contributes)	P6	6B	
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (6C) to which the project contributes)	P6	6B	
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (Additional FA) to which the project contributes)	P6	6B	
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.3 - Préparation et mise en œuvre des activités de coopération du groupe d'action locale	soutien technique préparatoire pour des projets de coopération	P6	6B	
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.3 - Préparation et mise en œuvre des activités de coopération du groupe d'action locale	aide à la coopération interterritoriale (projets)	P6	6B	
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.3 - Préparation et mise en œuvre des activités de coopération du groupe d'action locale	aide à la coopération transnationale (projets)	P6	6B	
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.4 - Soutien pour les frais de fonctionnement et l'animation	aide à l'animation de la stratégie locale de développement	P6	6B	
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.4 - Soutien pour les frais de fonctionnement et l'animation	aide aux frais de fonctionnement de la stratégie locale de développement	P6	6B	
M19	O18 - Population concernée par les groupes d'action locale			P6	6B	1 926 358,00
M19	O19 - Nombre de groupes d'action locale sélectionnés			P6	6B	28,00
M19	O19 - Nombre de groupes d'action locale sélectionnés		multi-fonds	P6	6B	0,00
M19	O20 - Nombre de projets Leader soutenus	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (1A) to which the project contributes)	P6	6B	
M19	O20 - Nombre de projets Leader soutenus	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (1B) to which the project contributes)	P6	6B	

M19	O20 - Nombre de projets Leader soutenus	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (Additional FA) to which the project contributes)	P6	6B	
M19	O21 - Nombre de projets de coopération soutenus		coopération interterritoriale	P6	6B	
M19	O21 - Nombre de projets de coopération soutenus		coopération transnationale	P6	6B	
M19	O22 - Nombre et type de promoteurs de projets		GAL	P6	6B	
M19	O22 - Nombre et type de promoteurs de projets		ONG	P6	6B	
M19	O22 - Nombre et type de promoteurs de projets		autres	P6	6B	
M19	O22 - Nombre et type de promoteurs de projets		organismes publics	P6	6B	
M19	O22 - Nombre et type de promoteurs de projets		PME	P6	6B	
M19	O23 - Nombre de groupes d'action locale (sans doubles comptes) engagés dans un projet de coopération		coopération interterritoriale	P6	6B	
M19	O23 - Nombre de groupes d'action locale (sans doubles comptes) engagés dans un projet de coopération		coopération transnationale	P6	6B	

11.b3) Tableau B2.2: données Leader pour suivre les contributions au principal domaine prioritaire – DONNÉES CUMULÉES

Mesure	Priorité	Domaine prioritaire	Indicateur	Dimension 1	Valeur (données cumulées pour 2014-ANNÉE N)
M19	P1	1A	O1 - Total des dépenses publiques		0,00
M19	P1	1B	T2 - T2: nombre total d'opérations de coopération soutenues au titre de la mesure de coopération [article 35 du règlement (UE) n° 1305/2013] (groupes, réseaux/pôles, projets pilotes...) (domaine prioritaire 1B)		
M19	P1	1C	O12 - Nombre de participants aux formations		
M19	P2	2A	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		
M19	P2	2B	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		
M19	P3	3A	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		
M19	P3	3B	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		
M19	P4	4A	O5 - Superficie totale (ha)	Agriculture	
M19	P4	4A	O5 - Superficie totale (ha)	Foresterie	
M19	P4	4B	O5 - Superficie totale (ha)	Agriculture	
M19	P4	4B	O5 - Superficie totale (ha)	Foresterie	
M19	P4	4C	O5 - Superficie totale (ha)	Agriculture	
M19	P4	4C	O5 - Superficie totale (ha)	Foresterie	
M19	P5	5A	O5 - Superficie totale (ha)		
M19	P5	5B	O2 - Total des investissements		
M19	P5	5C	O2 - Total des investissements		
M19	P5	5D	O5 - Superficie totale (ha)		
M19	P5	5D	O8 - Nombre d'unités de gros bétail bénéficiant d'un soutien (UGB)		
M19	P5	5E	O5 - Superficie totale (ha)		
M19	P6	6A	T20 - T20: emplois créés dans les projets soutenus (domaine prioritaire 6A)		0,00
M19	P6	6B	O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)	autres	
M19	P6	6C	O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)	IT	

11.b4) Tableau B2.3: suivi de l'assistance technique – DONNÉES CUMULÉES

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Dimension 2	Valeur du tableau B2.3
M20	20.1 – Aide à l'assistance technique (hors RRN)	O1 - Total des dépenses publiques	coûts administratifs (personnel, matériel...)	Total	
M20	20.1 – Aide à l'assistance technique (hors RRN)	O1 - Total des dépenses publiques	autres coûts (études, formations...)	Total	
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O1 - Total des dépenses publiques	soutien total pour l'assistance technique		
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O1 - Total des dépenses publiques	soutien total pour l'assistance technique	dont aide à l'établissement et au fonctionnement du RRN	
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	consultations avec les parties prenantes		
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	consultations avec les parties prenantes	dont ceux axés sur le partage et la diffusion des données recueillies dans le cadre du suivi et de l'évaluation	
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	consultations avec les parties prenantes	dont ceux consacrés aux conseillers et/ou aux services de soutien à l'innovation	
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	consultations avec les parties prenantes	dont ceux consacrés aux GAL, y compris aide à la coopération	
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	autres (formations, forum internet...)		2,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	autres (formations, forum internet...)	dont ceux axés sur le partage et la diffusion des données recueillies dans le cadre du suivi et de l'évaluation	
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	autres (formations, forum internet...)	dont ceux consacrés aux conseillers et/ou aux services de soutien à l'innovation	
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	autres (formations, forum internet...)	dont ceux consacrés aux GAL, y compris aide à la coopération	2,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	groupes de travail thématiques		
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	groupes de travail thématiques	dont ceux axés sur le partage et la diffusion des données recueillies dans le cadre du suivi et de l'évaluation	
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	groupes de travail thématiques	dont ceux consacrés aux conseillers et/ou aux services de soutien à l'innovation	

		RRN			
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	groupes de travail thématiques	dont ceux consacrés aux GAL, y compris aide à la coopération	
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre d'événements organisés par le RRN		
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre d'événements organisés par le RRN	dont ceux axés sur le partage et la diffusion des données recueillies dans le cadre du suivi et de l'évaluation	
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre d'événements organisés par le RRN	dont ceux consacrés aux conseillers et/ou aux services de soutien à l'innovation	
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre d'événements organisés par le RRN	dont ceux consacrés aux GAL, y compris aide à la coopération	
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre d'autres outils (site internet, réseaux sociaux...)		
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre d'autres outils (site internet, réseaux sociaux...)	dont ceux axés sur le partage et la diffusion des données recueillies dans le cadre du suivi et de l'évaluation	
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre d'autres outils (site internet, réseaux sociaux...)	dont ceux consacrés aux conseillers et/ou aux services de soutien à l'innovation	
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre d'autres outils (site internet, réseaux sociaux...)	dont ceux consacrés aux GAL, y compris aide à la coopération	
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre d'exemples de projets recueillis et diffusés par le RRN		
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre de publications: dépliants, lettres d'information, magazines, etc., y compris publications en ligne		
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre de publications: dépliants, lettres d'information, magazines, etc., y compris publications en ligne	dont ceux axés sur le partage et la diffusion des données recueillies dans le cadre du suivi et de l'évaluation	
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre de publications: dépliants, lettres d'information, magazines, etc., y compris publications en ligne	dont ceux consacrés aux conseillers et/ou aux services de soutien à l'innovation	
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre de publications: dépliants, lettres d'information, magazines, etc., y compris publications en ligne	dont ceux consacrés aux GAL, y compris aide à la coopération	
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O26 - Nombre d'activités du réseau européen de développement rural auxquelles le RRN a participé			
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O26 - Nombre d'activités du réseau européen de développement rural auxquelles le RRN a participé	dont celles auxquelles le RRN a activement contribué		

11.b5) Tableau B3: suivi annuel des mesures par zone, multi-annuelles et par unité de gros bétail (rapport annuel de mise en œuvre) – DONNÉES ANNUELLES

11.b5.a) 2014

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Dimension 2	Priorité	Domaine prioritaire	Réalisations accomplies (données annuelles pour ANNÉE N)
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O1 - Total des dépenses publiques	entretien uniquement		P5	5E	
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O1 - Total des dépenses publiques	entretien uniquement				0,00
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	entretien uniquement		P5	5E	
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	entretien uniquement				0,00
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O5 - Superficie totale (ha)	entretien uniquement		P5	5E	
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O5 - Superficie totale (ha)	entretien uniquement				0,00
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O1 - Total des dépenses publiques	entretien uniquement		P5	5E	
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O1 - Total des dépenses publiques	entretien uniquement				0,00
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	entretien uniquement		P5	5E	
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	entretien uniquement				0,00
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O5 - Superficie totale (ha)	entretien uniquement		P5	5E	
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O5 - Superficie totale (ha)	entretien uniquement				0,00
M08	8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des	O1 - Total des dépenses publiques			P5	5E	

	incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques						
M08	8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O1 - Total des dépenses publiques					0,00
M08	8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus			P5	5E	
M08	8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus					0,00
M08	8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O5 - Superficie totale (ha)			P5	5E	
M08	8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O5 - Superficie totale (ha)					0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	autres		P4		173 505,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	autres				173 505,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des intrants, y compris production intégrée (réduction des engrais minéraux et des pesticides)		P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des intrants, y compris production intégrée (réduction des engrais minéraux et des pesticides)				0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Pratiques culturales	Sol de couverture, techniques de labour, travail du sol réduit, agriculture de conservation	P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Pratiques culturales	Sol de couverture, techniques de labour, travail du sol réduit, agriculture de conservation			0,00

M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Irrigation/drainage	Réduction des terres irriguées et/ou taux d'irrigation, techniques d'irrigation	P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Irrigation/drainage	Réduction des terres irriguées et/ou taux d'irrigation, techniques d'irrigation			0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Irrigation/drainage	Réduction du drainage, gestion des zones humides	P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Irrigation/drainage	Réduction du drainage, gestion des zones humides			0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies, arbres)	P4		7 036,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies, arbres)			7 036,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies	P4		9 983 285,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies			9 983 285,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion agricole, approches intégrées	Diversification des cultures, rotation des cultures	P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion agricole, approches intégrées	Diversification des cultures, rotation des cultures			0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion agricole, approches intégrées	Régimes d'alimentation animale, gestion du fumier	P4		286 598,00

	et climatiques						
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion agricole, approches intégrées	Régimes d'alimentation animale, gestion du fumier			286 598,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	autres		P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	autres				0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des intrants, y compris production intégrée (réduction des engrais minéraux et des pesticides)		P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des intrants, y compris production intégrée (réduction des engrais minéraux et des pesticides)				0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Pratiques culturales	Sol de couverture, techniques de labour, travail du sol réduit, agriculture de conservation	P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Pratiques culturales	Sol de couverture, techniques de labour, travail du sol réduit, agriculture de conservation			0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Irrigation/drainage	Réduction des terres irriguées et/ou taux d'irrigation, techniques d'irrigation	P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Irrigation/drainage	Réduction des terres irriguées et/ou taux d'irrigation, techniques d'irrigation			0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Irrigation/drainage	Réduction du drainage, gestion des zones humides	P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Irrigation/drainage	Réduction du drainage, gestion des zones humides			0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies, arbres)	P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs,			0,00

				haies, arbres)			
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies	P4		70 404,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies			70 404,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion agricole, approches intégrées	Diversification des cultures, rotation des cultures	P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion agricole, approches intégrées	Diversification des cultures, rotation des cultures			0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion agricole, approches intégrées	Régimes d'alimentation animale, gestion du fumier	P4		2 205,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion agricole, approches intégrées	Régimes d'alimentation animale, gestion du fumier			2 205,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O6 - Surface physique bénéficiant d'un soutien (ha)					72 609,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O7 - Nombre de contrats bénéficiant d'un soutien			P4		2 844,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O7 - Nombre de contrats bénéficiant d'un soutien					2 844,00
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture	O1 - Total des dépenses publiques	Ressources génétiques végétales		P4		0,00
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en	O1 - Total des dépenses publiques	Ressources génétiques végétales				0,00

	agriculture					
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture	O1 - Total des dépenses publiques	Ressources génétiques animales		P4	0,00
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture	O1 - Total des dépenses publiques	Ressources génétiques animales			0,00
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture	O7 - Nombre de contrats bénéficiant d'un soutien			P4	0,00
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture	O7 - Nombre de contrats bénéficiant d'un soutien				0,00
M11		O1 - Total des dépenses publiques			P4	
M11		O1 - Total des dépenses publiques				0,00
M11		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus			P4	
M11		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus				0,00
M11	11.1 – Paiement pour la conversion aux pratiques et méthodes de l'agriculture biologique	O5 - Superficie totale (ha)			P4	
M11	11.1 – Paiement pour la conversion aux pratiques et méthodes de l'agriculture biologique	O5 - Superficie totale (ha)				0,00
M11	11.2 – Paiement au maintien des pratiques et méthodes de l'agriculture biologique	O5 - Superficie totale (ha)			P4	
M11	11.2 – Paiement au maintien des pratiques et méthodes de l'agriculture biologique	O5 - Superficie totale (ha)				0,00
M13		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus			P4	323,00
M13		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus				323,00
M13	13.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones de montagne	O1 - Total des dépenses publiques			P4	
M13	13.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones de montagne	O1 - Total des dépenses publiques				0,00
M13	13.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones de montagne	O5 - Superficie totale (ha)			P4	16 703,00

M13	13.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones de montagne	O5 - Superficie totale (ha)					16 703,00
M13	13.2 - Paiement d'indemnités pour les autres zones soumises à des contraintes naturelles importantes	O1 - Total des dépenses publiques			P4		1 309 301,00
M13	13.2 - Paiement d'indemnités pour les autres zones soumises à des contraintes naturelles importantes	O1 - Total des dépenses publiques					1 309 301,00
M13	13.2 - Paiement d'indemnités pour les autres zones soumises à des contraintes naturelles importantes	O5 - Superficie totale (ha)			P4		16 702,57
M13	13.2 - Paiement d'indemnités pour les autres zones soumises à des contraintes naturelles importantes	O5 - Superficie totale (ha)					16 702,57
M13	13.3 - Paiement d'indemnités en faveur d'autres zones soumises à des contraintes spécifiques	O1 - Total des dépenses publiques			P4		
M13	13.3 - Paiement d'indemnités en faveur d'autres zones soumises à des contraintes spécifiques	O1 - Total des dépenses publiques					0,00
M13	13.3 - Paiement d'indemnités en faveur d'autres zones soumises à des contraintes spécifiques	O5 - Superficie totale (ha)			P4		
M13	13.3 - Paiement d'indemnités en faveur d'autres zones soumises à des contraintes spécifiques	O5 - Superficie totale (ha)					0,00

11.b5.b) 2015

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Dimension 2	Priorité	Domaine prioritaire	Réalisations accomplies (données annuelles pour ANNÉE N)
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O1 - Total des dépenses publiques	entretien uniquement		P5	5E	
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O1 - Total des dépenses publiques	entretien uniquement				
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	entretien uniquement		P5	5E	
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	entretien uniquement				
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O5 - Superficie totale (ha)	entretien uniquement		P5	5E	
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O5 - Superficie totale (ha)	entretien uniquement				
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O1 - Total des dépenses publiques	entretien uniquement		P5	5E	
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O1 - Total des dépenses publiques	entretien uniquement				
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	entretien uniquement		P5	5E	
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	entretien uniquement				
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O5 - Superficie totale (ha)	entretien uniquement		P5	5E	
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O5 - Superficie totale (ha)	entretien uniquement				
M08	8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O1 - Total des dépenses publiques			P5	5E	

M08	8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O1 - Total des dépenses publiques					
M08	8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus			P5	5E	
M08	8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus					
M08	8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O5 - Superficie totale (ha)			P5	5E	
M08	8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O5 - Superficie totale (ha)					
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	autres		P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	autres				
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des intrants, y compris production intégrée (réduction des engrais minéraux et des pesticides)		P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des intrants, y compris production intégrée (réduction des engrais minéraux et des pesticides)				
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Pratiques culturales	Sol de couverture, techniques de labour, travail du sol réduit, agriculture de conservation	P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Pratiques culturales	Sol de couverture, techniques de labour, travail du sol réduit, agriculture de conservation			
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Irrigation/drainage	Réduction des terres irriguées et/ou taux d'irrigation, techniques d'irrigation	P4		

M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Irrigation/drainage	Réduction des terres irriguées et/ou taux d'irrigation, techniques d'irrigation			
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Irrigation/drainage	Réduction du drainage, gestion des zones humides	P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Irrigation/drainage	Réduction du drainage, gestion des zones humides			
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies, arbres)	P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies, arbres)			
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies	P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies			
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion agricole, approches intégrées	Diversification des cultures, rotation des cultures	P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion agricole, approches intégrées	Diversification des cultures, rotation des cultures			
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion agricole, approches intégrées	Régimes d'alimentation animale, gestion du fumier	P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion agricole, approches intégrées	Régimes d'alimentation animale, gestion du fumier			

	agroenvironnementaux et climatiques						
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	autres		P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	autres				
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des intrants, y compris production intégrée (réduction des engrais minéraux et des pesticides)		P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des intrants, y compris production intégrée (réduction des engrais minéraux et des pesticides)				
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Pratiques culturales	Sol de couverture, techniques de labour, travail du sol réduit, agriculture de conservation	P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Pratiques culturales	Sol de couverture, techniques de labour, travail du sol réduit, agriculture de conservation			
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Irrigation/drainage	Réduction des terres irriguées et/ou taux d'irrigation, techniques d'irrigation	P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Irrigation/drainage	Réduction des terres irriguées et/ou taux d'irrigation, techniques d'irrigation			
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Irrigation/drainage	Réduction du drainage, gestion des zones humides	P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Irrigation/drainage	Réduction du drainage, gestion des zones humides			
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies, arbres)	P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies, arbres)			
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur	Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur	P4		

	et climatiques		naturelle	naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies			
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies			
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion agricole, approches intégrées	Diversification des cultures, rotation des cultures	P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion agricole, approches intégrées	Diversification des cultures, rotation des cultures			
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion agricole, approches intégrées	Régimes d'alimentation animale, gestion du fumier	P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion agricole, approches intégrées	Régimes d'alimentation animale, gestion du fumier			
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O6 - Surface physique bénéficiant d'un soutien (ha)					
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O7 - Nombre de contrats bénéficiant d'un soutien			P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O7 - Nombre de contrats bénéficiant d'un soutien					
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture	O1 - Total des dépenses publiques	Ressources génétiques végétales		P4		
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture	O1 - Total des dépenses publiques	Ressources génétiques végétales				
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement	O1 - Total des dépenses publiques	Ressources génétiques animales		P4		

	durables des ressources génétiques en agriculture						
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture	O1 - Total des dépenses publiques	Ressources génétiques animales				
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture	O7 - Nombre de contrats bénéficiant d'un soutien			P4		
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture	O7 - Nombre de contrats bénéficiant d'un soutien					
M11		O1 - Total des dépenses publiques			P4		
M11		O1 - Total des dépenses publiques					
M11		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus			P4		
M11		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus					
M11	11.1 – Paiement pour la conversion aux pratiques et méthodes de l'agriculture biologique	O5 - Superficie totale (ha)			P4		
M11	11.1 – Paiement pour la conversion aux pratiques et méthodes de l'agriculture biologique	O5 - Superficie totale (ha)					
M11	11.2 – Paiement au maintien des pratiques et méthodes de l'agriculture biologique	O5 - Superficie totale (ha)			P4		
M11	11.2 – Paiement au maintien des pratiques et méthodes de l'agriculture biologique	O5 - Superficie totale (ha)					
M13		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus			P4		
M13		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus					
M13	13.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones de montagne	O1 - Total des dépenses publiques			P4		
M13	13.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones de montagne	O1 - Total des dépenses publiques					
M13	13.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones de montagne	O5 - Superficie totale (ha)			P4		
M13	13.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones de montagne	O5 - Superficie totale (ha)					

M13	13.2 - Paiement d'indemnités pour les autres zones soumises à des contraintes naturelles importantes	O1 - Total des dépenses publiques			P4		
M13	13.2 - Paiement d'indemnités pour les autres zones soumises à des contraintes naturelles importantes	O1 - Total des dépenses publiques					
M13	13.2 - Paiement d'indemnités pour les autres zones soumises à des contraintes naturelles importantes	O5 - Superficie totale (ha)			P4		
M13	13.2 - Paiement d'indemnités pour les autres zones soumises à des contraintes naturelles importantes	O5 - Superficie totale (ha)					
M13	13.3 - Paiement d'indemnités en faveur d'autres zones soumises à des contraintes spécifiques	O1 - Total des dépenses publiques			P4		
M13	13.3 - Paiement d'indemnités en faveur d'autres zones soumises à des contraintes spécifiques	O1 - Total des dépenses publiques					
M13	13.3 - Paiement d'indemnités en faveur d'autres zones soumises à des contraintes spécifiques	O5 - Superficie totale (ha)			P4		
M13	13.3 - Paiement d'indemnités en faveur d'autres zones soumises à des contraintes spécifiques	O5 - Superficie totale (ha)					

11.b6) Tableau B4: total des dépenses publiques des opérations ayant une contribution supplémentaire à d'autres domaines prioritaires (rapport annuel de mise en œuvre) – DONNÉES CUMULÉES

Indicateur	Priorité	Domaine prioritaire	Total public - YEAR 2015 Cumulative (total programmed FA)
O1 - Total des dépenses publiques	P1		
O1 - Total des dépenses publiques	P2	2A	28 000,00
O1 - Total des dépenses publiques	P2	2B	6 093 325,00
O1 - Total des dépenses publiques	P3	3A	0,00
O1 - Total des dépenses publiques	P3	3B	
O1 - Total des dépenses publiques	P4		11 759 725,00
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5A	0,00
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5B	138 783,27
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5C	0,00
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5D	
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5E	0,00
O1 - Total des dépenses publiques	P6	6A	
O1 - Total des dépenses publiques	P6	6B	0,00
O1 - Total des dépenses publiques	P6	6C	

Indicateur	Priorité	Domaine prioritaire	Ventilation P4: Total des dépenses publiques – données cumulées pour ANNÉE N (total des dépenses publiques de toutes les opérations P4 contribuant à chaque domaine prioritaire P4 individuel – double comptabilisation)
O1 - Total des dépenses publiques	P4	4A	
O1 - Total des dépenses publiques	P4	4B	
O1 - Total des dépenses publiques	P4	4C	

Indicateur	Priorité	Domaine prioritaire	Total des dépenses publiques – données cumulées pour ANNÉE N (total des dépenses publiques de toutes les opérations ayant une contribution supplémentaire à d'autres domaines prioritaires – double comptabilisation)
O1 - Total des dépenses publiques	P1		
O1 - Total des dépenses publiques	P2	2A	
O1 - Total des dépenses publiques	P2	2B	
O1 - Total des dépenses publiques	P3	3A	
O1 - Total des dépenses publiques	P3	3B	
O1 - Total des dépenses publiques	P4	4A	
O1 - Total des dépenses publiques	P4	4B	
O1 - Total des dépenses publiques	P4	4C	
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5A	
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5B	
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5C	
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5D	
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5E	
O1 - Total des dépenses publiques	P6	6A	
O1 - Total des dépenses publiques	P6	6B	
O1 - Total des dépenses publiques	P6	6C	

11.c) Tableau C: ventilation pour les réalisations et les mesures par type de zone, de sexe et/ou d'âge – DONNÉES CUMULÉES

11.c1) Tableau C1.1: suivi des réalisations ventilées par type de zone – DONNÉES CUMULÉES

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Dimension 2	Données cumulées pour 2014-année N
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	zone soumise à des contraintes naturelles	autres	0,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles				
	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie				
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques				
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	zone soumise à des contraintes naturelles	montagne	
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles				
	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie				
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques				
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	zone soumise à des contraintes naturelles	spécifiques	
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles				
	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie				
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs				

	agroenvironnementaux et climatiques				
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	hors zone soumise à des contraintes naturelles		166 783,27
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles				
	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie				
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques				
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	Total		166 783,27
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles				
	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie				
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques				
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	zone soumise à des contraintes naturelles	autres	1 035 700,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales				
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations				
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles				
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur				
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	zone soumise à des contraintes naturelles	montagne	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales				
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations				
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non				

	agricoles				
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur				
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	zone soumise à des contraintes naturelles	spécifiques	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales				
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations				
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles				
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur				
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	hors zone soumise à des contraintes naturelles		5 057 625,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales				
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations				
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles				
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur				
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	Total		6 093 325,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales				
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations				
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles				
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants				

	agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur				
--	--	--	--	--	--

11.c2) Tableau C1.2 – DONNÉES CUMULÉES

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Données cumulées pour 2014-année N
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques		10 450 424,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	dont Natura 2000	8 088 248,00
M15	15.1 – Paiements en faveur des engagement forestiers, environnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques		
M15	15.1 – Paiements en faveur des engagement forestiers, environnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	dont Natura 2000	

11.c3) Tableau C1.3 – DONNÉES CUMULÉES

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Données cumulées pour 2014-année N
	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques		18 019 833,27
	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques			
	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture			
	12.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles Natura 2000			
	12.2 – Paiement d'indemnités en faveur des zones forestières Natura 2000			
	12.3 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles incluses dans les plans de gestion de district hydrographique			
	13.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones de montagne			
	13.2 - Paiement d'indemnités pour les autres zones soumises à des contraintes naturelles importantes			
	13.3 - Paiement d'indemnités en faveur d'autres zones soumises à des contraintes spécifiques			
	14.1 - Paiements en faveur du bien-être des animaux			
	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	dont exploitations biologiques	
	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques			
	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture			

12.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles Natura 2000			
12.2 – Paiement d'indemnités en faveur des zones forestières Natura 2000			
12.3 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles incluses dans les plans de gestion de district hydrographique			
13.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones de montagne			
13.2 - Paiement d'indemnités pour les autres zones soumises à des contraintes naturelles importantes			
13.3 - Paiement d'indemnités en faveur d'autres zones soumises à des contraintes spécifiques			
14.1 - Paiements en faveur du bien-être des animaux			

11.c4) Tableau C2.1: suivi des réalisations ventilées par âge et genre – DONNÉES CUMULÉES

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Dimension 2	Priorité	Domaine prioritaire	Données cumulées pour 2014-année N
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P2	2A	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P2	2A	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P2	2A	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P2	2A	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P2	2A	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Total		P2	2A	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P2	2B	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P2	2B	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P2	2B	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P2	2B	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P2	2B	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Total		P2	2B	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P3		
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P3		
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P3		
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P3		
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P3		
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Total		P3		

	les exploitations agricoles	bénéficiaires soutenus					
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P4		
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P4		
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P4		
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P4		
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P4		
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Total		P4		
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P5		
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P5		
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P5		
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P5		
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P5		
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Total		P5		
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P2	2A	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P2	2A	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les						

	zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P2	2A	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P2	2A	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises	O4 - Nombre d'exploitations/de	Autres non particuliers		P2	2A	

	pour les jeunes agriculteurs	bénéficiaires soutenus					
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Total		P2	2A	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P2	2B	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions						

	requis pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P2	2B	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P2	2B	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P2	2B	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités						

	non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P2	2B	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Total		P2	2B	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P3		
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						

	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations					
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles					
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur					
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P3	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales					
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations					
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles					
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur					
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P3	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales					
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations					
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles					
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur					
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P3	

	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales					
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations					
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles					
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur					
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P3	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales					
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations					
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles					
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur					
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Total		P3	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales					
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations					
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles					
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre					

	permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P4		
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P4		
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P4		
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux						

	agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P4		
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P4		
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Total		P4		
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						

	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles					
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur					
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P5	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales					
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations					
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles					
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur					
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P5	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales					
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations					
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles					
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur					
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P5	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales					

	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations					
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles					
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur					
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P5	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales					
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations					
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles					
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur					
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P5	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales					
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations					
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles					
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur					
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Total		P5	

	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales 6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations 6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles 6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs 6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales 6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations 6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles 6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P6		
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs 6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales 6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations 6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles 6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P6		

	exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P6		
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P6		
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P6		
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions						

	requis pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Total		P6		
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						

11.c5) Tableau C2.2: suivi des réalisations ventilées par type de secteur agricole – DONNÉES CUMULÉES

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Données cumulées pour 2014-année N
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	Grandes cultures	
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	Granivores	
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	Horticulture	
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	Lait	
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	Mixte (cultures + gros bétail)	
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	Secteur non agricole (agroalimentaire...)	

	agricoles			
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	Autre gros bétail en pâturage	
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	Autres cultures permanentes	
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	Vin	
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	Total	
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Grandes cultures	
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Granivores	
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			

	agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Horticulture	
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Lait	
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Mixte (cultures + gros bétail)	
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Secteur non agricole (agroalimentaire...)	
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Autre gros bétail en pâturage	
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Autres cultures permanentes	
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			

M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Vin	
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Total	
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	Grandes cultures	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	Granivores	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	Horticulture	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	Lait	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			

	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	Mixte (cultures + gros bétail)	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	Secteur non agricole (agroalimentaire...)	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	Autre gros bétail en pâturage	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	Autres cultures permanentes	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	Vin	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	Total	

	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 - Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Grandes cultures	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Granivores	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Horticulture	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Lait	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Mixte (cultures + gros bétail)	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			

	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Secteur non agricole (agroalimentaire...)	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Autre gros bétail en pâturage	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Autres cultures permanentes	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Vin	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Total	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			

11.c6) Tableau C2.3: suivi des réalisations ventilées par taille – DONNÉES CUMULÉES

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Données cumulées pour 2014-année N
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	< 5 ha	
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	>= 10 ha à < 20 ha	
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	>= 20 ha à < 50 ha	
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	>= 5 ha à < 10 ha	
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	>= 50 ha	
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations	O1 - Total des dépenses publiques	Total	

	agricoles 4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles 4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles 4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles 4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	< 5 ha	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles 4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles 4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 10 ha à < 20 ha	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles 4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles 4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 20 ha à < 50 ha	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles 4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles 4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 5 ha à < 10 ha	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles 4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles 4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 50 ha	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles 4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Total	

agricoles				
4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques				
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	< 5 ha	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	>= 10 ha à < 20 ha	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	>= 20 ha à < 50 ha	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	>= 5 ha à < 10 ha	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	>= 50 ha	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			

M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	Total	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	< 5 ha	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 10 ha à < 20 ha	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 20 ha à < 50 ha	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 5 ha à < 10 ha	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 50 ha	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			

	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Total	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			

11.d) Tableau D: progrès dans la réalisation des objectifs

Approved operations

Priorité	Domaine prioritaire	Indicateur	Mesure	Sous-mesure	Based on approved operations (2014-2015)
P2	2A	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	M04	M04.1	835,00
P2	2B	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	M04	M04.1	
P2	2B	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	M06	M06.1	1 331,00
P3	3A	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	M03		
P3	3A	O9 - Nombre d'exploitations participant à des régimes qui bénéficient d'un soutien	M09		
P3	3A	O9 - Nombre d'exploitations participant à des régimes qui bénéficient d'un soutien	M16	M16.4	
P5	5B	O2 - Total des investissements	M04		23 297 420,83
P5	5B	O2 - Total des investissements	M07		
P5	5C	O2 - Total des investissements	M04		414 832,17
P5	5C	O2 - Total des investissements	M06		
P5	5C	O2 - Total des investissements	M07		
P5	5C	O2 - Total des investissements	M08	M08.6	

Realised targets

Priorité	Domaine prioritaire	Indicateur	Dimension 1	Sur la base de l'objectif atteint d'opérations achevées *
P1	1A	T1 - T1: pourcentage des dépenses relevant des articles 14, 15 et 35 du règlement (UE) n° 1305/2013 dans le total des dépenses au titre du PDR (domaine prioritaire 1A)		
P1	1B	T2 - T2: nombre total d'opérations de coopération soutenues au titre de la mesure de coopération [article 35 du règlement (UE) n° 1305/2013] (groupes, réseaux/pôles, projets pilotes...) (domaine prioritaire 1B)		0,00
P1	1C	T3 - T3: nombre total de participants formés en vertu de l'article 14 du règlement (UE) n° 1305/2013 (domaine prioritaire 1C)		
P2	2A	T4 - T4: pourcentage d'exploitations agricoles bénéficiant d'un soutien au titre du PDR pour des investissements dans la restructuration ou la modernisation (domaine prioritaire 2A)		0,01
P2	2B	T5 - T5: pourcentage d'exploitations agricoles avec un plan d'entreprise/des investissements pour les jeunes agriculteurs soutenus par le PDR (domaine prioritaire 2B)		1,39
P3	3A	T6 - T6: pourcentage d'exploitations agricoles percevant un soutien pour participer à des systèmes de qualité, des marchés locaux et des circuits d'approvisionnement courts ou des groupements/organisations de producteurs (domaine prioritaire 3A)		
P3	3B	T7 - T7: pourcentage d'exploitations participant aux programmes de gestion des risques (domaine prioritaire 3B)		
P4	4A	T8N - Forêts ou autres zones boisées (ha) sous contrats de gestion soutenant la biodiversité (domaine prioritaire 4A)		0,00
P4	4A	T8 - T8: pourcentage des forêts ou autres zones boisées sous contrats de gestion soutenant la biodiversité (domaine prioritaire 4A)		0,00
P4	4A	T9N - Terres agricoles (ha) sous contrats de gestion soutenant la biodiversité et/ou la préservation des paysages (domaine prioritaire 4A)		87 106,00
P4	4A	T9 - T9: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion soutenant la biodiversité et/ou la préservation des paysages (domaine prioritaire 4A)		4,14
P4	4B	T10N - Terres agricoles (ha) sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion de l'eau (domaine prioritaire 4B)		72 609,00
P4	4B	T10 - T10: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion de l'eau (domaine prioritaire 4B)		3,45
P4	4B	T11N - Terres forestières (ha) sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion de l'eau (domaine prioritaire 4B)		0,00
P4	4B	T11 - T11: pourcentage des terres forestières sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion de l'eau (domaine prioritaire 4B)		0,00
P4	4C	T12N - Terres agricoles (ha) sous contrats de gestion visant à améliorer la		70 404,00

		gestion des sols et/ou à prévenir l'érosion des sols (domaine prioritaire 4C)		
P4	4C	T12 - T12: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion des sols et/ou à prévenir l'érosion des sols (domaine prioritaire 4C)		3,35
P4	4C	T13N - Terres forestières (ha) sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion des sols et/ou à prévenir l'érosion des sols (domaine prioritaire 4C)		0,00
P4	4C	T13 - T13: pourcentage des terres forestières sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion des sols et/ou à prévenir l'érosion des sols (domaine prioritaire 4C)		0,00
P5	5A	T14 - T14: pourcentage des terres irriguées passant à un système d'irrigation plus efficace (domaine prioritaire 5A)		0,00
P5	5B	T15 - T15: total des investissements dans l'efficacité énergétique (domaine prioritaire 5B)		477 764,98
P5	5C	T16 - T16: total des investissements dans la production d'énergie renouvelable (domaine prioritaire 5C)		0,00
P5	5D	T17 - T17: pourcentage d'UGB concernées par les investissements dans la gestion du gros bétail visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et/ou d'ammoniac (domaine prioritaire 5D)		
P5	5D	T18N - Terres agricoles (ha) sous contrats de gestion visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre et/ou d'ammoniac (domaine prioritaire 5D)		0,00
P5	5D	T18 - T18: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre et/ou d'ammoniac (domaine prioritaire 5D)		0,00
P5	5E	T19N - Terres agricoles et forestières (ha) sous contrats de gestion visant à promouvoir la séquestration/conservation du carbone (domaine prioritaire 5E)		0,00
P5	5E	T19 - T19: pourcentage des terres agricoles et forestières sous contrats de gestion contribuant à la séquestration et à la conservation du carbone (domaine prioritaire 5E)		0,00
P6	6A	T20 - T20: emplois créés dans les projets soutenus (domaine prioritaire 6A)	hommes	0,00
P6	6A	T20 - T20: emplois créés dans les projets soutenus (domaine prioritaire 6A)	femmes	0,00
P6	6B	T21 - T21: pourcentage de la population rurale concernée par les stratégies de développement local (domaine prioritaire 6B)		82,79
P6	6B	T22N - Population nette bénéficiant de meilleurs services		0,00
P6	6B	T22 - T22: pourcentage de la population rurale bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (domaine prioritaire 6B)		0,00
P6	6B	T23 - T23: emplois créés dans les projets soutenus (Leader) (domaine prioritaire 6B)	hommes	0,00
P6	6B	T23 - T23: emplois créés dans les projets soutenus (Leader) (domaine prioritaire 6B)	femmes	0,00
P6	6C	T24N - Population nette bénéficiant de meilleurs services		0,00
P6	6C	T24 - T24: pourcentage de la population rurale bénéficiant de nouveaux ou meilleurs services/infrastructures (TIC) (domaine prioritaire 6C)		0,00

11.e) Tableau E: suivi des mesures transitoires – DONNÉES ANNUELLES

Mesure	Mesure (code) au titre du règlement (CE) n° 1698/2005 (DM = mesure interrompue)	Total des dépenses publiques (EUR)
M01 - Transfert de connaissances et actions d'information (article 14)	331, 111	
M02 - Services de conseil, services d'aide à la gestion agricole et services de remplacement sur l'exploitation (article 15)	114, 115	
M03 - Systèmes de qualité applicables aux produits agricoles et aux denrées alimentaires (article 16)	132, 133	
M04 - Investissements physiques (article 17)	216, 121, 125, 123	166 783,27
M05 - Reconstitution du potentiel de production agricole endommagé par des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques et mise en place de mesures de prévention appropriées (article 18)	126	
M06 - Développement des exploitations agricoles et des entreprises (article 19)	112, 141, 311,312,313	6 093 325,00
M07 - Services de base et rénovation des villages dans les zones rurales (article 20)	321, 322, 323	
M08 - Investissements dans le développement des zones forestières et amélioration de la viabilité des forêts (articles 21 à 26)	221, 222, 223, 226, 227, 122, 123	
M09 - Mise en place de groupements et d'organisations de producteurs (article 27)	142	
M10 - Agroenvironnement - climat (article 28)	214	10 450 425,00
M11 - Agriculture biologique (article 29)	214	
M12 - Paiements au titre de Natura 2000 et de la directive-cadre sur l'eau (article 30)	213, 224	
M13 - Paiements en faveur des zones soumises à des contraintes naturelles ou à d'autres contraintes spécifiques (article 31)	211, 212	1 309 301,00
M14 – Bien-être des animaux (article 33)	215	
M15 - Services forestiers, environnementaux et climatiques et conservation des forêts (article 34)	225	
M16 - Coopération (article 35)	124	
M19 - Soutien au développement local Leader (CLLD - développement local mené par les acteurs locaux) (article 35 du règlement (UE) n° 1303/2013)	411, 412, 413, 421, 431	
	DM 113	
	DM 131	
	DM 341	

11.f) Tableau F: réalisation des indicateurs du cadre de performance

11.f1) Tableau F1: indicateurs du cadre de performance

Applicable	Priorité	Indicateur	Indicateurs réalisés du cadre de performance (année N)* (A)	Ajustements/compléments (B)	Taux de réalisation calculé (ANNÉE N)** (C) = (A - B) / E	Valeur intermédiaire 2018 (issue du PDR) (D)	Valeur cible 2023 (issue du PDR) (E)
X	P2	Total des dépenses publiques P2 (EUR)	6 121 325,00	0,00	3.48%	17.05%	176 041 510,00
X	P2	Nombre d'exploitations agricoles bénéficiant d'un soutien au titre du PDR pour des investissements dans la restructuration ou la modernisation (domaine prioritaire 2A) + exploitations avec un plan d'entreprise/des investissements pour les jeunes agriculteurs soutenus par le PDR (domaine prioritaire 2B)	480,00	0,00	5.41%	15.83%	8 875,00
X	P3	Total des dépenses publiques P3 (EUR)	0,00	0,00	0%	33.64%	65 260 955,00
X	P3	Nombre d'exploitations agricoles soutenues percevant un soutien pour participer à des systèmes de qualité, des marchés locaux/circuits			0%		0,00

		d'approvisionnement courts ou des groupements de producteurs (domaine prioritaire 3A)					
X	P3	Nombre d'exploitations participant aux programmes de gestion des risques (domaine prioritaire 3B)			0%		0,00
X	P4	Total des dépenses publiques P4 (EUR)	11 759 725,00	1 173 793,00	4.18%	41.41%	253 337 967,00
X	P4	Terres agricoles sous contrats de gestion qui contribuent à la biodiversité (ha) (domaine prioritaire 4A) + amélioration de la gestion de l'eau (ha) (domaine prioritaire 4B) + amélioration de la gestion des sols et prévention de l'érosion des sols (ha) (domaine prioritaire 4C)		0,00	0%	81.2%	250 000,00
X	P5	Total des dépenses publiques P5 (EUR)	138 783,27	0,00	0.13%	16.38%	108 799 306,00
X	P5	Nombre d'opérations d'investissements dans les économies d'énergie et l'efficacité énergétique (domaine prioritaire 5B) + dans la production	20,00	0,00	0.95%	18.07%	2 108,00

		d'énergie renouvelable (domaine prioritaire 5C)					
X	P5	Terres agricoles et forestières sous contrats de gestion visant à promouvoir la séquestration/conserver du carbone (ha) (domaine prioritaire 5E) + terres agricoles sous contrats de gestion visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et/ou les émissions d'ammoniac (ha) (domaine prioritaire 5D) + terres irriguées passant à un système d'irrigation plus efficace (ha) (domaine prioritaire 5A)	0,00	0,00	0%		9 025,00
X	P6	Nombre d'opérations bénéficiant d'un soutien visant à améliorer les services de base et les infrastructures dans les zones rurales (domaines prioritaires 6B et 6C)			0%		0,00
X	P6	Total des dépenses publiques P6 (EUR)	0,00	0,00	0%	10%	56 250 000,00
X	P6	Population concernée par les groupes d'action locale (domaine prioritaire 6B)	1 926 358,00	0,00	107.02%	100%	1 800 000,00

11.f2) Tableau F2: autres indicateurs du cadre de performance

Applicable	Priorité	Indicateur	Indicateurs réalisés du cadre de performance (année N)* (A)	Ajustements/compléments (B)	Taux de réalisation calculé (ANNÉE N)** (C) = (A - B) / E	Valeur intermédiaire 2018 (issue du PDR) (D)	Valeur cible 2023 (issue du PDR) (E)
X	P3	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour la transformation et la commercialisation de produits agricoles (3A)	0,00	0,00	0%	32.67%	180,00
X	P5	Surfaces de terres agricoles et forestières concernées par des projets en faveur de la séquestration et de la conservation du carbone (5E)	0,00	0,00	0%	27.72%	3 000,00

11.g) Tableau G: indicateurs spécifiques à un programme

11.g1) Tableau G1: tableau des objectifs spécifiques

RDP

Code	Nom de l'indicateur d'objectif	Domaine prioritaire	Unité	Valeur cible 2023	Valeur cible 2015	Comments
T6	Pourcentage d'entreprises agro-alimentaires percevant un soutien pour la transformation et la commercialisation de produits agricoles	3A	%	7,31	0,00	

AIR

No specific target indicators defined

11.g2) Tableau G2: tableau des réalisations spécifiques

RDP

No specific output indicators defined

AIR

No specific output indicators defined

12. DOCUMENTS

Intitulé du document	Type de document	Date du document	Référence locale	Référence de la Commission	Total de contrôle	Fichiers	Date d'envoi	Envoyé par
Résumé RAMO FEADER	Résumé à l'intention des citoyens	28-06-2016		Ares(2016)6168522	2512524018	Résumé RAMO FEADER	28-10-2016	nsomomar
AIR Financial Annex 2014FR06RDRP052	Financial annex (System)	14-09-2016		Ares(2016)6168522	2677610447	AIRfinancialAnnex2014FR06RDRP052_fr.pdf	28-10-2016	nsomomar

